



Bilan de la concertation sur les enjeux des **Portes des Belles Terres**

Introduction



Les Portes des Belles Terres



PRÉAMBULE

- Le présent bilan a été rédigé à partir des synthèses détaillées de chaque atelier.
- Les analyses, perceptions du territoire sont celles des habitants.
- Les propositions sont celles des citoyens.
- Les pistes d'actions émanent de la maîtrise d'ouvrage.

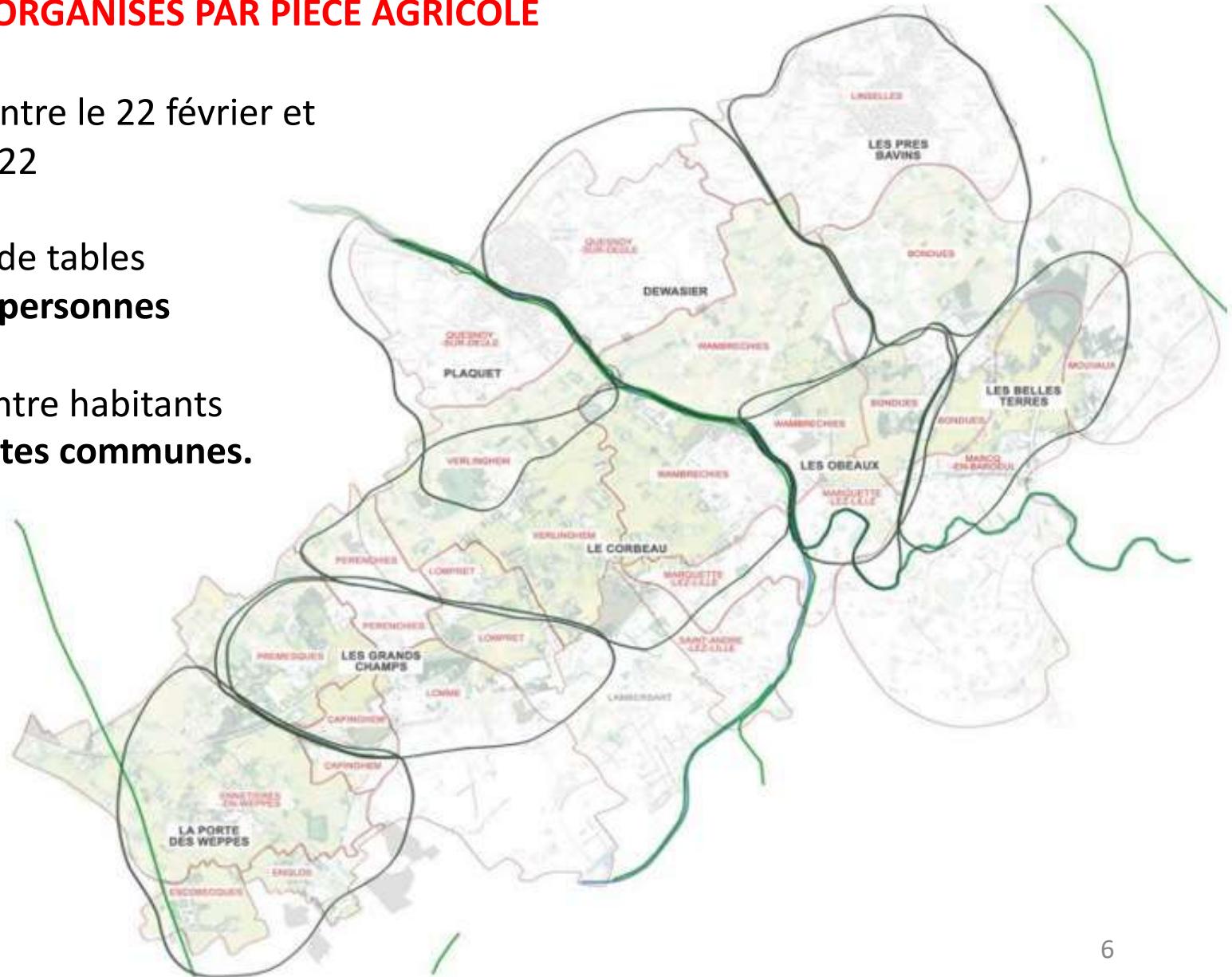
Les participants aux ateliers, citadins comme agriculteurs, ont répondu activement aux questions et ont nourri chaque thème développé dans ce document lors des animations. Ce bilan est donc celui de leurs paroles.

LES OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

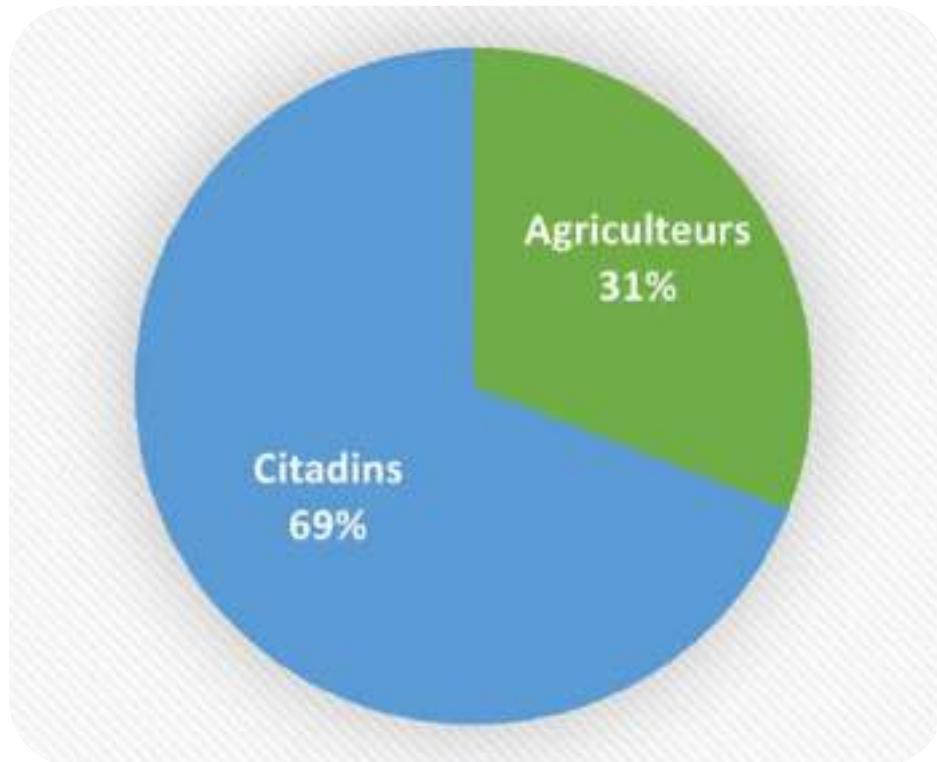
- > ***Informer*** : sur les Portes des Belles Terres, la charte de coopération, les actions de la MEL dans le cadre du projet.
- > ***Sensibiliser*** : sur les atouts du territoire, sur l'environnement, la protection des espaces naturels, la biodiversité, les bonnes pratiques.
- > ***Co-construire*** : échanger sur les enjeux du projet par centralité agricole, recueillir des éléments de constat et de souhaits pour enrichir les projets sur les cheminements, les aménagements, la signalétique, les idées complémentaires.

LES ATELIERS ORGANISÉS PAR PIÈCE AGRICOLE

- **9 ateliers** entre le 22 février et le 7 juin 2022
- Composés de tables de **10 à 12 personnes**
- Dialogue entre habitants de **différentes communes**.

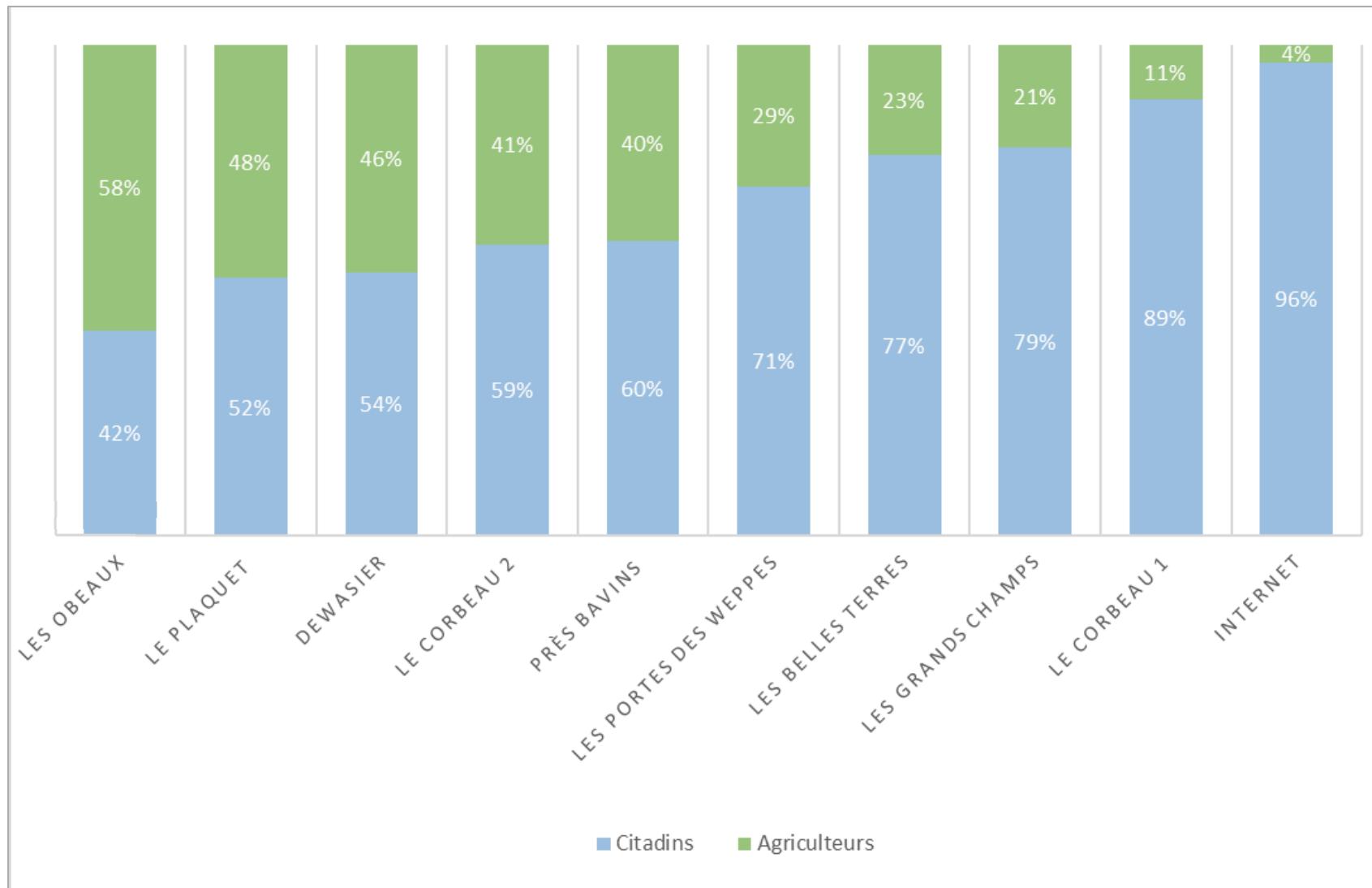


LA MOBILISATION CITOYENNE



- **239 participants**
- 15 communes représentées
- Un questionnaire sur la plateforme de participation citoyenne de la MEL (*27 réponses intégrées dans la restitution*).
- Une bonne mobilisation du monde agricole.
- Les communes les plus agricoles sont les plus mobilisées.

RÉPARTITION AGRICULTEURS/CITADINS PAR ATELIER



LES THÈMES CONCERTÉS

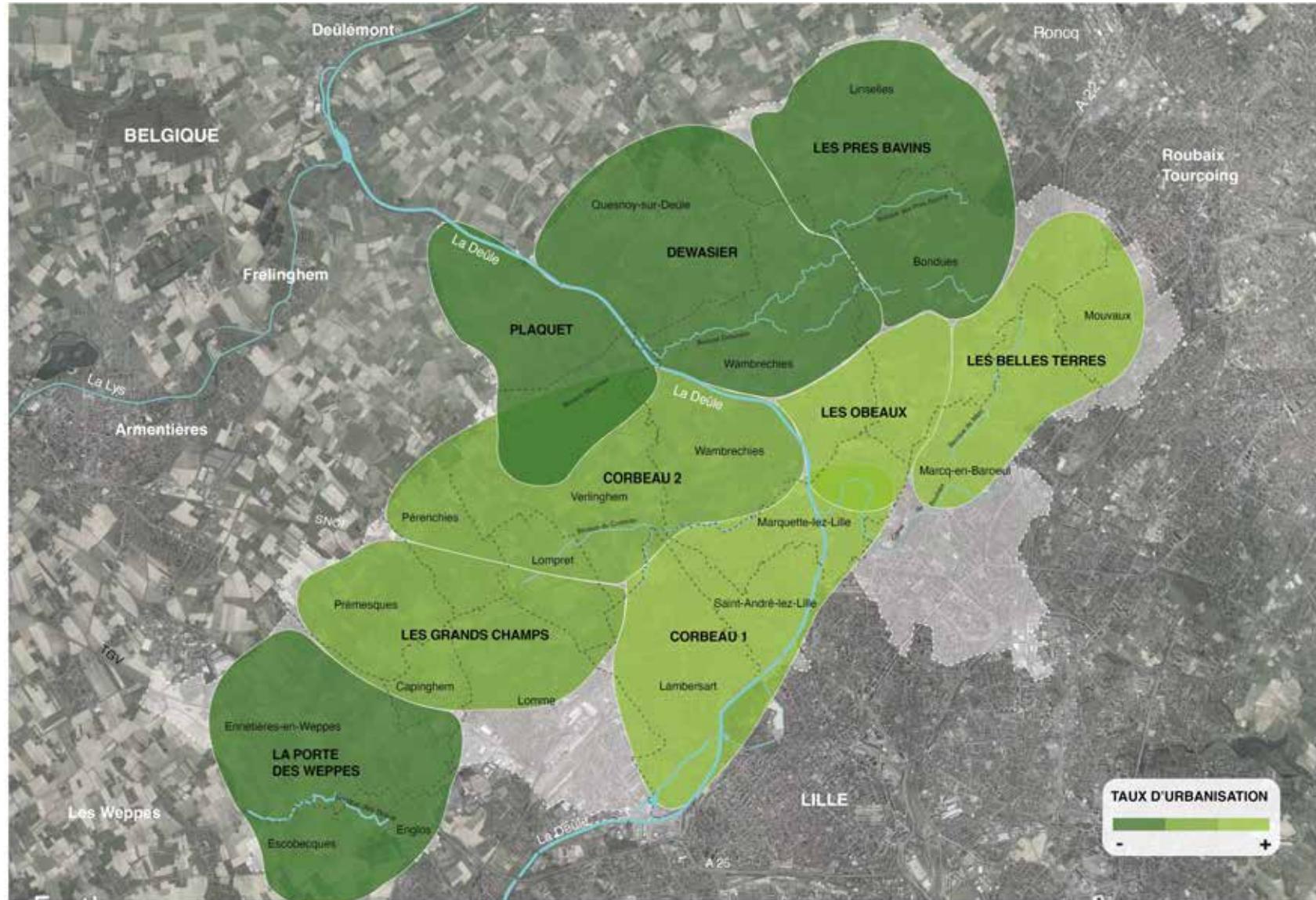
- Partage et usages du territoire
- Perception et relation entre le monde agricole et citadin
- Usages économiques (Production, consommation, mode de vie)
- Loisirs et mobilités



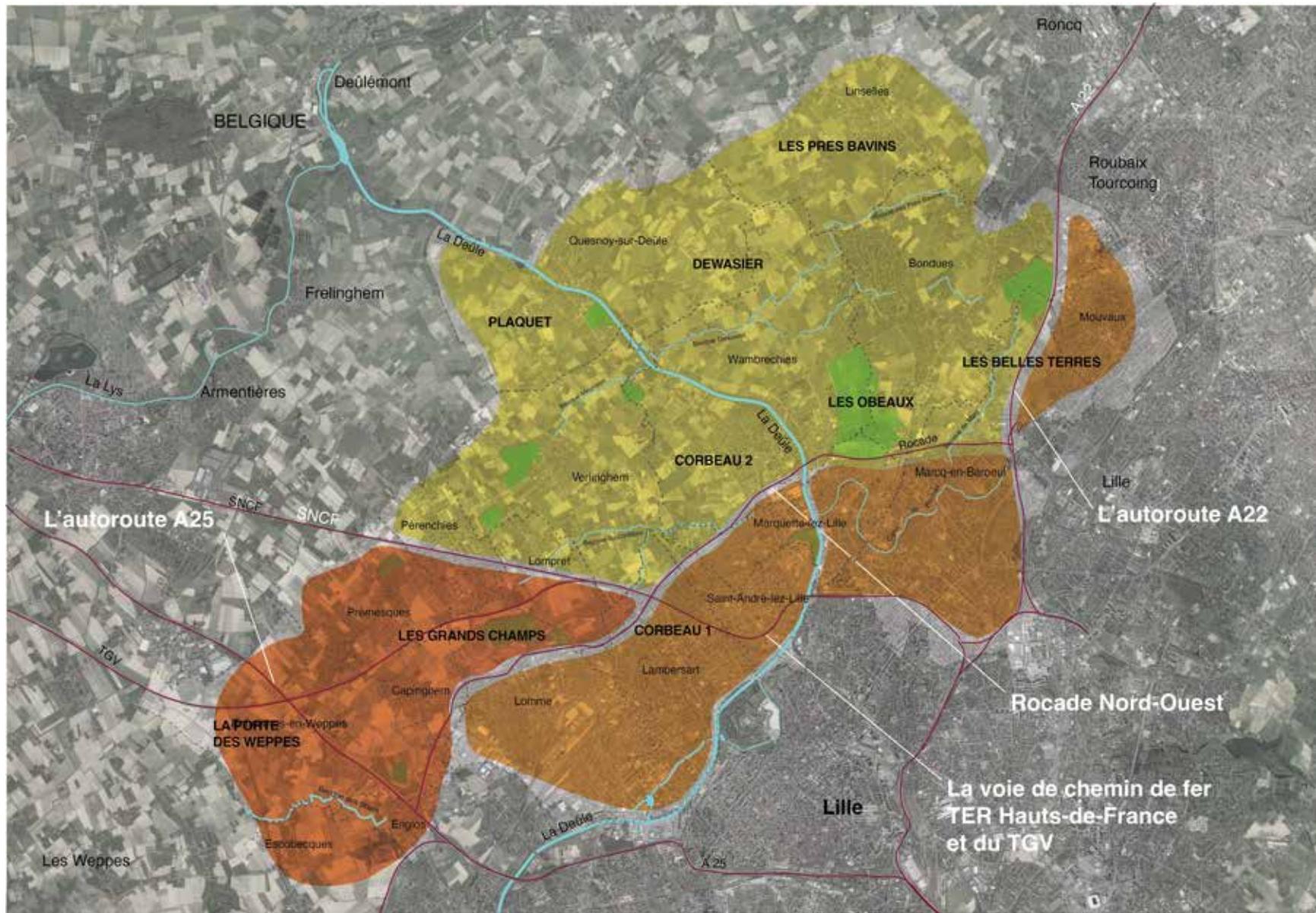
1. Perception des habitants des caractéristiques du territoire



CARACTÉRISÉ PAR UNE OUVERTURE SUR LA CAMPAGNE



MARQUÉ PAR D'IMPORTANTES FRACTURES URBAINES



FÉDÉRÉ PAR LA TRAME BLEUE

- La Trame Bleue fédère et participe au sentiment d'appartenance au **territoire commun**.
- Elle est moteur des mobilités et **motive les déplacements au-delà des fractures urbaines**.
- Un des **pôles attractifs** du territoire, avec les guinguettes, l'aérodrome, les berges de la Deûle...
- Il **centralise les promenades** en ville et contribue à l'ouverture vers la campagne **Est et Ouest**, vers le **Nord** (Armentières, Warnton) et la **Belgique** grâce à leurs **pistes cyclables**.



2. Les citadins des Portes des Belles Terres



*« Les Portes des Belles Terres doivent être ouvertes à tous. C'est un regard que nous devons avoir, nous les citadins, vers l'origine, c'est-à-dire vers la terre, les terres constitutives du territoire. Dans l'idéal, on y retrouverait les mots : maillage, cohabitation et valeur. »
- un citadin.*



DEUX PROFILS DE CITADINS : LES HABITANTS ET LES VISITEURS MÉTROPOLITAINS

1. Les « néoruraux »

- **Le choix réfléchi** de vivre dans un environnement agricole et naturel **qu'ils tiennent préserver** ;
- Ouverts, curieux, **conscients des enjeux environnementaux** ;
- Citoyens de leur commune, souvent plus enclins à favoriser une **approche collective de la vie en société**.



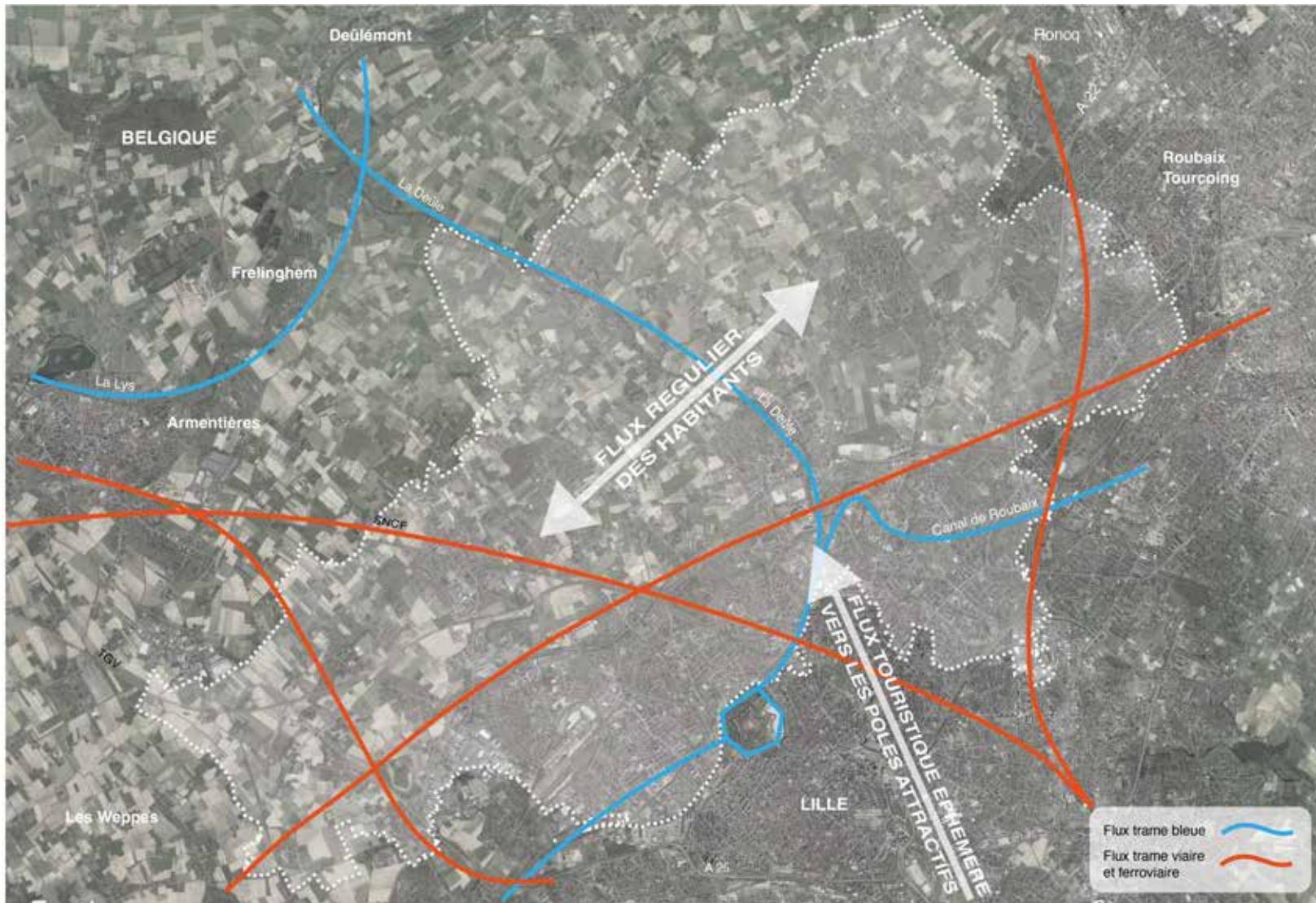
2. Les « touristes » métropolitains

- Promeneurs, **consommateurs éphémères**, moins animés par un ancrage au lieu de vie rural.
Une approche plus individualiste.
- **Incivilités inconscientes** liées à un manque de connaissance et d'information sur les usages de la campagne et sur le monde agricole.
- Le flux de tourisme métropolitain a fortement **augmenté depuis la crise sanitaire.**



*« C'est un manque d'éducation civique et un individualisme latent qui conduit à ne respecter, ni les personnes ni le travail des agriculteurs. Pour autant, je ne suis pas sûre qu'ils aient conscience de faire mal. »
- un citadin*

SCHÉMA DES DYNAMIQUES DE FLUX MÉTROPOLITAINS SELON LES HABITANTS



3. Relations agriculteurs et citadins



« Si les citoyens ne sont pas sensibilisés au fait de bien manger, de manger local, de manger sain, on n'avancera pas sur ces questions de santé publique et d'environnement. [...] Il faut qu'ils aient confiance en leurs agriculteurs et qu'ils les estiment. »
- un agriculteur.



LE VIVRE-ENSEMBLE ET LE SAVOIR-VIVRE

⊕ La volonté de vivre-ensemble :

- Choix réfléchi de vivre à la campagne : **conscience de vivre dans un environnement rural**, volonté de **favoriser le circuit court et soutien au travail agricole**.
- Lien favorisé par **les cultures** permettant une **proximité** et une curiosité citadines (maraîchage, élevage, ferme pédagogique)
- Volonté de **favoriser le dialogue** pour dénouer les tensions.
- Crainte de **l'expansion urbaine**

LE VIVRE-ENSEMBLE ET LE SAVOIR-VIVRE

⊖ Les difficultés de communication nuisent au savoir-vivre :

- Le citadin est avant tout **un client** pour certains agriculteurs.
- Le manque de communication directe sur ce qui est **permis ou non** fait l'objet de tensions.
- Le manque d'information sur les réalités du monde agricole favorise la crainte et la **méfiance envers les phytosanitaires**.
- Le manque d'information sur les **épandages** attise le sentiment **d'insécurité** et les tensions autour des nuisances sonores et odorantes.

EFFETS RESSENTIS DUS À LA CRISE SANITAIRE

⊕ Rapprochement des mondes agricoles et citadins :

- Renforcement des promenades et mobilités douces sur le territoire.
- Attention particulière au patrimoine naturel et agricole.
- Valorisation du monde agricole
- Augmentation de la vente directe

⊖ Augmentation de la fréquentation :

- Augmentation des dégradations des cultures.
- Fragilisation des espaces de biodiversité
- Sur-fréquentation des bords de Deûle et de la Lys
- Danger et difficultés de circulation en mobilités douces.

⊖ La cohabitation difficile avec les agriculteurs étrangers (qui louent jusqu'à 85% des terres en fonction des communes) :

- **Manque de transparence** sur l'usage des phytosanitaires ;
- Manque de considération pour un **territoire qu'ils n'habitent pas** ;
- Augmente les tensions avec les citadins (phytosanitaires, nuisances sonores et odorantes, vitesse excessive, etc.).

DES INITIATIVES CITOYENNES EXISTANTES CITÉES PAR LES HABITANTS

- Une **ferme pédagogique** au cœur de Lambertsart.
- Le « **Savoir-Vert** » : un programme de classes pédagogique pour les élèves du CP à la 3^{ème}.
- Les **Journées à la Ferme** (découvertes ludiques des activités agricoles autour des fêtes populaires : Noël, Halloween, Journée de l'Agriculture, Terroir en fête, la fête de la laine, Jour de printemps, etc.).
- Les **QR interactifs** et les **panneaux éducatifs** : *Disposés aux bords des champs, ils renvoient à une page Facebook mise à jour par les agriculteurs. Ils permettent d'informer sur les usages et le fonctionnement du monde agricole.*



« Nous agriculteurs, nous sommes preneurs de ce type d'initiatives. Nous avons un vrai besoin de communication basique sur ce que c'est par exemple que la bande enherbée, pourquoi on ne peut pas marcher dessus, à quoi ça sert... »
- un agriculteur.

DES PROPOSITIONS CITOYENNES POUR SENSIBILISER AU MONDE AGRICOLE

- Informer sur : les bandes enherbées, épandages, phytosanitaires, chemins privés... **faire connaître les droits et les devoirs** notamment auprès des nouveaux habitants.
- Communiquer sur **l'engagement des agriculteurs** envers une **agriculture durable** sur les **terres de l'aérodrome**.
- Dynamiser **la vente directe avec les boucles de promenades** en attirant le tourisme de la Deûle vers les fermes.
- **Communiquer les itinéraires de boucles de promenades** effectives et **signalier le statut juridique des chemins**.
- Création de **panneaux ludiques, touristiques et efficaces** informant sur les **réalités du monde agricole** et sa **préservation**.
- Réaliser une **carte des cultures** et un **calendrier des dates d'épandages**.



« *Si seulement ils venaient jusqu'à nos fermes... »*
- un agriculteur

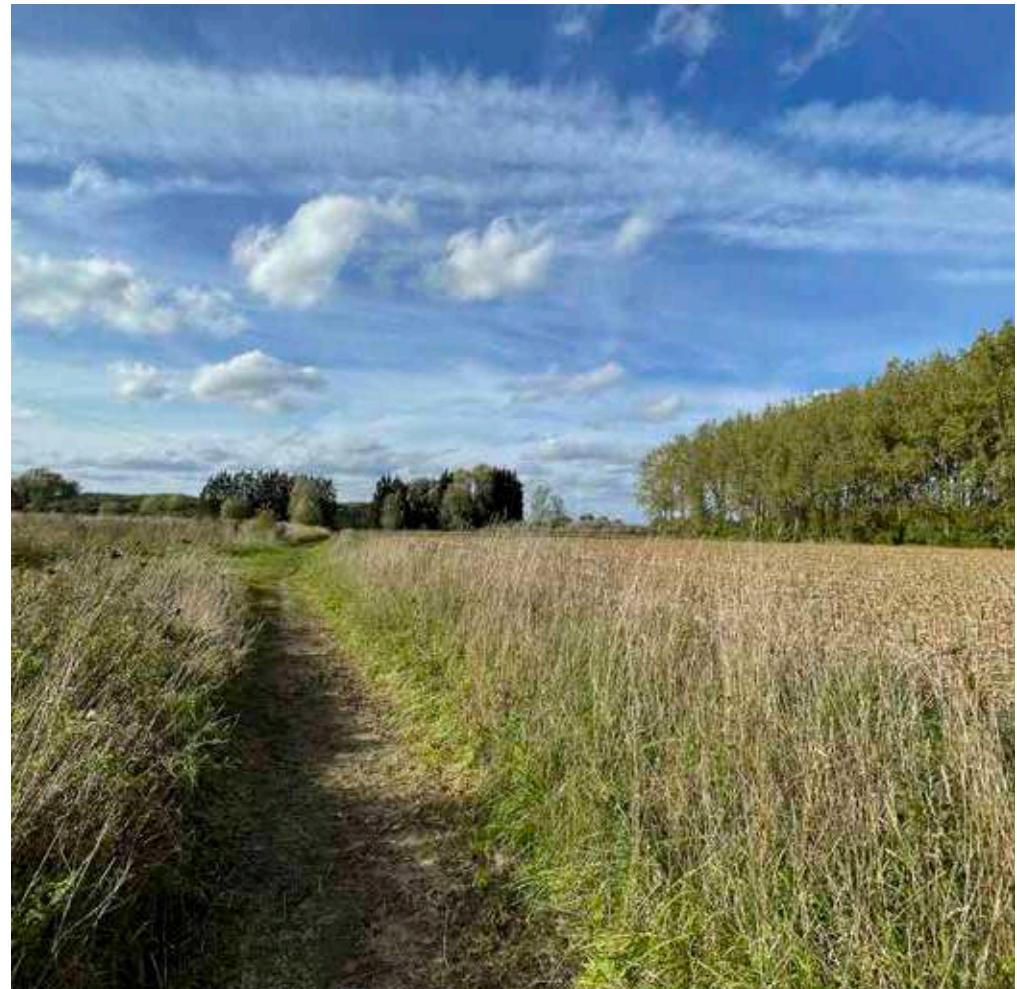
DES PISTES D'ACTIONS POUR LES PORTES DES BELLES TERRES

- Participer à créer un monde et un **imaginaire commun** : identité, films, événements...
- **Accompagner l'offre en produits locaux** : signalétique, cartographie et communication sur les points de ventes des circuits courts.
- Organiser des **projets créateurs de lien** pour célébrer le monde agricole : événement « nature », festifs et pédagogiques.
- Prévenir **les dégradations** : panneaux, aménagements, poubelles...
- Organiser des **débats publics** et réunion d'information sur l'usage des phytosanitaires et sur les **contraintes du monde agricole**.

3. Perception sur la biodiversité et le paysage



« C'est le territoire en lui-même qui est à valoriser. Il n'y a pas forcément de lieux spécifiques, mais le patrimoine agricole est de qualité et a besoin d'un certain nombre d'aménagements pour le rendre plus accessible et pour que la cohabitation entre le monde agricole et les résidents fonctionne dans de bonnes conditions ».
– un citadin



LES SYMBOLES DE LA BIODIVERSITÉ POUR LES HABITANTS

- Un « tout » : les **forts**, la **faune** (rats musqués, lapins, hirondelles, choucas, rapaces) et la **flore** (haies, bois, bandes enherbées, becques, bosquets).
- L'association de **l'agriculture, le maraichage et l'élevage**.
- Le **monde agricole** participe à façonner le paysage.
- Les **becques** qui concentrent une forte densité de faune et de flore.
- Les **bandes enherbées** qui sont à protéger des promeneurs, des quads, des motos et des chiens ; en créant une signalétique et en informant sur leur utilité agricole et environnementale.
- Les **différents sites verts** :
 - Le parc du **Hautmont** concentre des **plantes** et des **zones humides**.
 - Les sites du **Bosquet** et le **fort Pierquin**.
 - Le **projet d'arboretum** sur une ancienne friche SNCF condenserait différentes essences indigènes.

PAYSAGER ENTRE AMÉNAGEMENT ESTHÉTIQUE ET PÉDAGOGIQUE

⊕ Manque général d'arbres sur l'ensemble du territoire :

- Créer un véritable paysage, prendre en compte les **espèces indigènes**, mais aussi les **espèces capables de s'adapter au réchauffement climatique** : rendre le **territoire résilient**.
- **Planter des arbres** pour **ombrager** les circuits pédestres.
- **Protéger les pistes de promenade** du danger et de la pollution routière par de **petites haies** le long des routes et entre les voies circulées et piétonnes

⊖ La réalité parcellaire des cultures nécessite un entretien et une attention soutenus :

- Pour certains agriculteurs, le **manque d'arbre** est un **sentiment** moderne et **citadin**.
- La **valorisation des terres agricoles** est plus importante que le reboisement (*déjà soumises aux politiques de diversification environnementale qui imposent de réserver 30% de leur terre cultivable aux espaces verts*).
- La crainte de voir les **arbres pomper l'engrais du sol** et **d'éroder la surface cultivée**.
- Le **danger de certaines espèces toxiques** pour les animaux (séneçon).

BIODIVERSITÉ ET CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE

- Crainte de l'urbanisation.
- Volonté de **profiter de la campagne** et des sites verts (lieux de loisirs) **sans nuire à la biodiversité**.
- **Préserver la faune**, tout en **la régulant** pour prévenir les dommages envers les cultures, les becques et les infrastructures routières.

- *L'appartenance au territoire se dessine à travers la sensibilité au patrimoine naturel, culturel et agricole.*
- *Le respect et le soin des communs sont créateurs de lien entre communes et relient le monde agricole au monde citadin.*



« Il faut sanctuariser les terres agricoles et les maintenir pour les agriculteurs. Construire le moins possible pour préserver les espaces verts.

Et enfin, tous les projets devraient être soumis à la concertation. »

- un citadin

DES PROPOSITIONS CITOYENNES POUR AMÉNAGER LE PAYSAGE ET PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Planter des **arbres fruitiers** : organiser des **animations ludiques** avec les enfants, en favorisant **le lien entre les communes**.
- Créer des **vergers communs** qui dynamiseraient le sentiment **d'appartenance au territoire** et sensibiliseraient au **monde agricole**.
- Faire des **îlots de biodiversité** sur le modèle des **mini-forêts Miyawaki** qui mêlent sur peu d'espace une **multitude d'espèce différentes** (possible d'implanter en ville).
- **Sanctuariser des « petit poumons verts de biodiversité »** préservés de la main de l'homme.
- **Mettre en friche des espaces publics** en vue de créer des aires sanctuarisées pour la **faune migratoire**, sans empiéter sur les terres arables ni sur les espaces sauvages.

PISTES D'ACTIONS POUR PRÉSERVER ET ENTREtenir LA BIODIVERSITÉ

- Choisir des **espèces indigènes**.
- Associer paysage et terre nourricière : planter **des arbres fruitiers** sur des parcelles **accessibles au public**.
- Préserver les **terres arables**.
- Favoriser et accompagner l'engagement citoyen par des **concertations** pour **chaque nouveau projet d'aménagement**.
- **Sensibiliser à la préservation de la faune et la flore** par des ateliers et des conférences à destination du **grand public**.
- Assurer **l'entretien des sites sur le long terme**, des haies bocagères, des arbres, réguler la population d'espèces nuisibles.



"Sur le territoire, on peut trouver absolument tout. Ce qui nous fait énormément plaisir, c'est que les agriculteurs se sont adaptés. Talents de ferme et le Panier Vert ont répondu à la demande des habitants. Maintenant, on voit également des distributeurs de légumes frais. Qui aurait pu voir cela il y a 10 ou 15 ans ? "

- un agriculteur.

4. Usages économiques, circuits courts



USAGES ÉCONOMIQUES

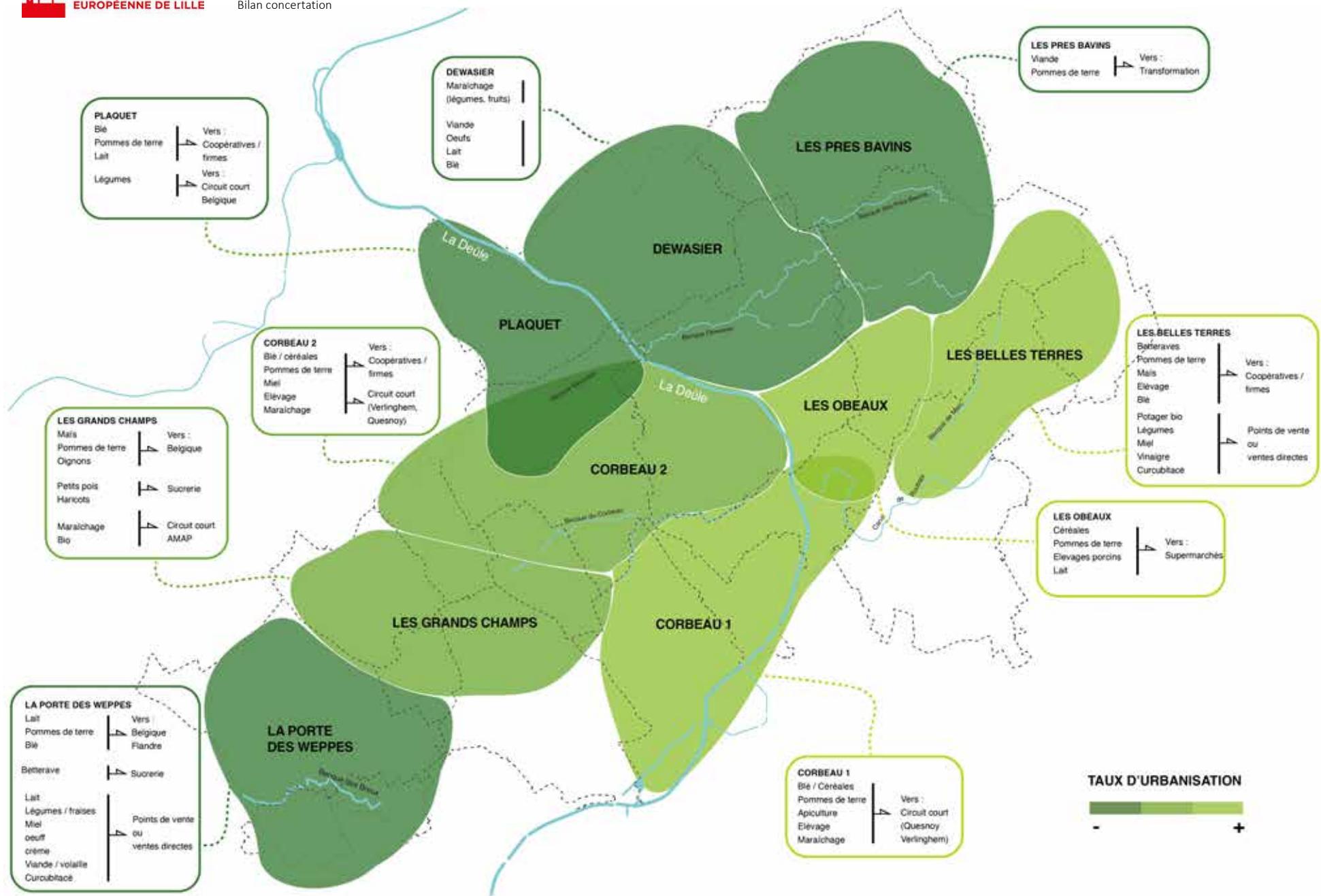
- La demande d'approvisionnement en **produits locaux** possède un intérêt économique et participe au **sentiment d'appartenance** au territoire.
- Les citoyens sont soucieux des enjeux environnementaux, des enjeux économiques et **conscients des enjeux de l'alimentation** actuelles et futures.
- Le **manque d'information sur les points de vente** existants empêche les **nouveaux habitants** de participer à créer du lien et de s'approprier leur terrain et leur mode de vie.

LES PRODUITS DES CULTURES DES PORTES DES BELLES TERRES

- L'ensemble de la production n'est pas destiné à l'offre de proximité (répartie entre les circuits courts et la vente directe).
- Une partie est **réservée à la grande distribution** et aux **coopératives** (la pomme de terre, le lait, la viande et d'autres légumes comme les petits pois et les haricots destinés à la conserverie).



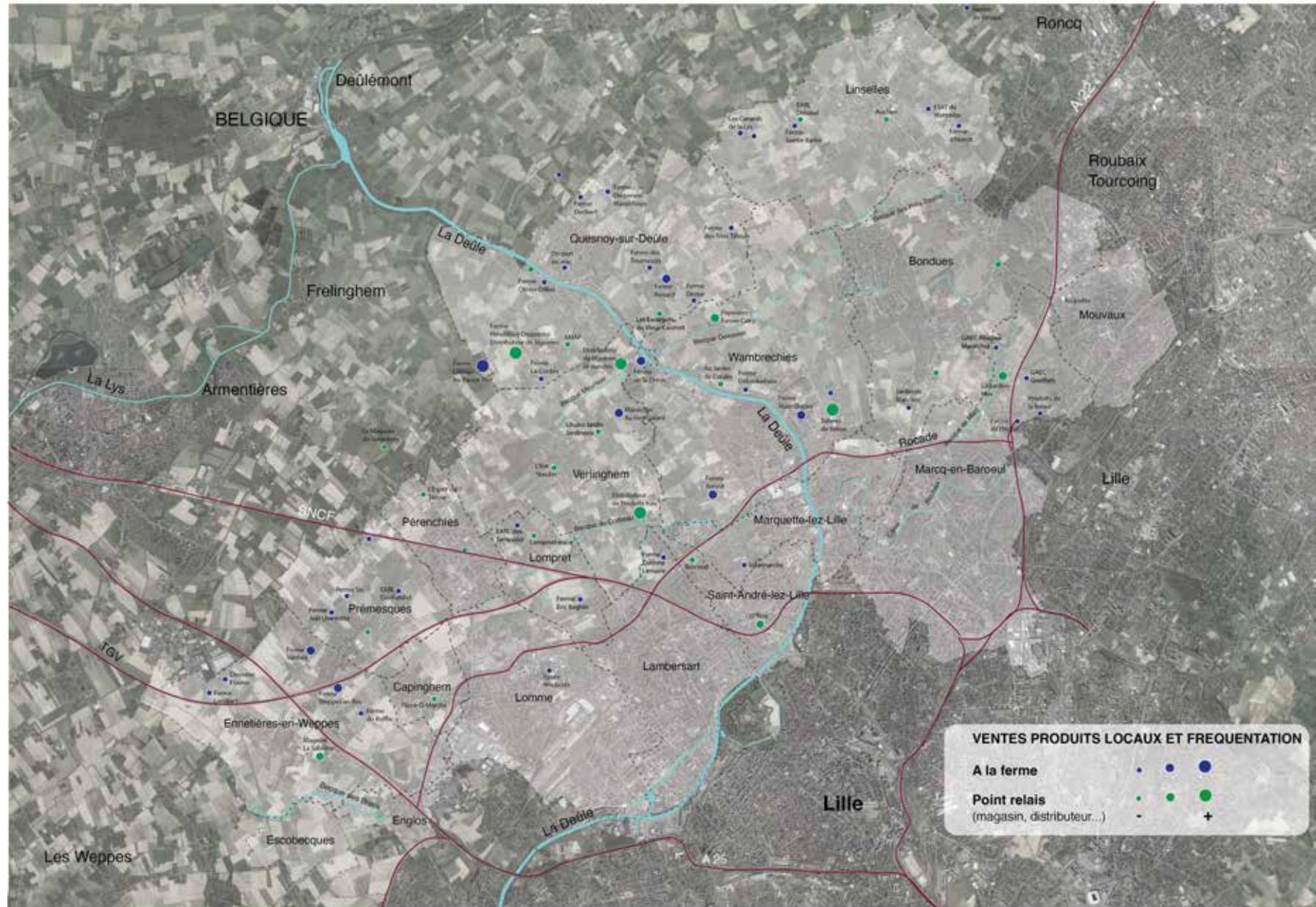
« Les agriculteurs et les nouvelles générations se réinventent pour proposer des produits hyper locaux ! Bilan carbone zéro ! Nous, les agriculteurs, on s'adapte et il faut communiquer sur le fait de pouvoir acheter de bons produits locaux. »
- un agriculteur.

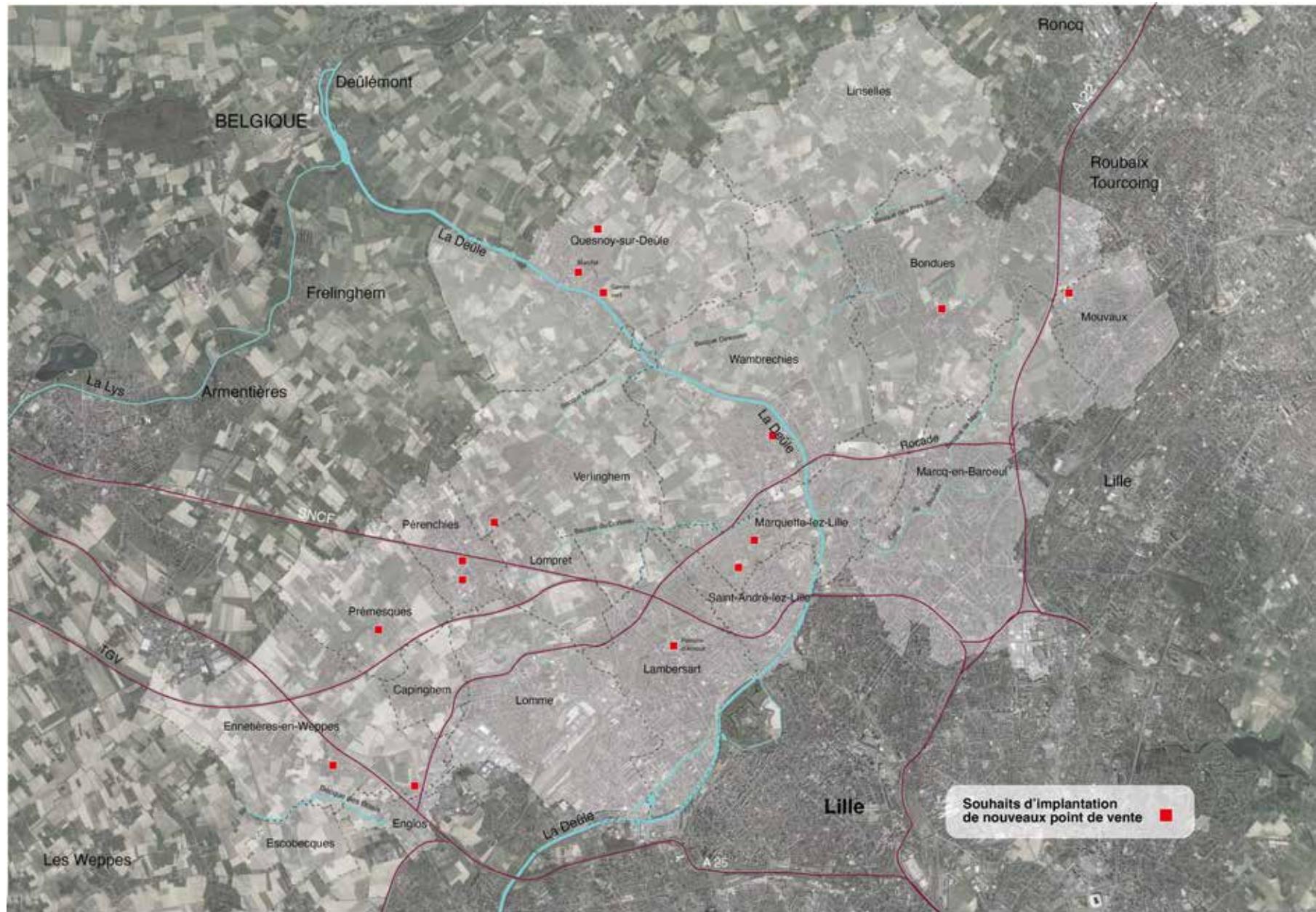


CARTE DES PRODUCTIONS DE LA RÉGION SELON LES TÉMOIGNAGES DES AGRICULTEURS

LA VENTE DIRECTE : UNE ACTIVITÉ CHRONOPHAGE QUI CRÉÉE DU LIEN

- Pour certains, elle permet **d'informer et de sensibiliser les citadins au monde agricole** ;
- Pour d'autres, **ce n'est pas le même métier** : le manque de main d'œuvre et la retraite successive des agriculteurs induisent de nombreuses contraintes.
- **Le manque de temps** et les consommateurs qui cherchent des structures offrant une large gamme de produits (ex. Talents de Ferme), découragent la mise en place de la vente directe.

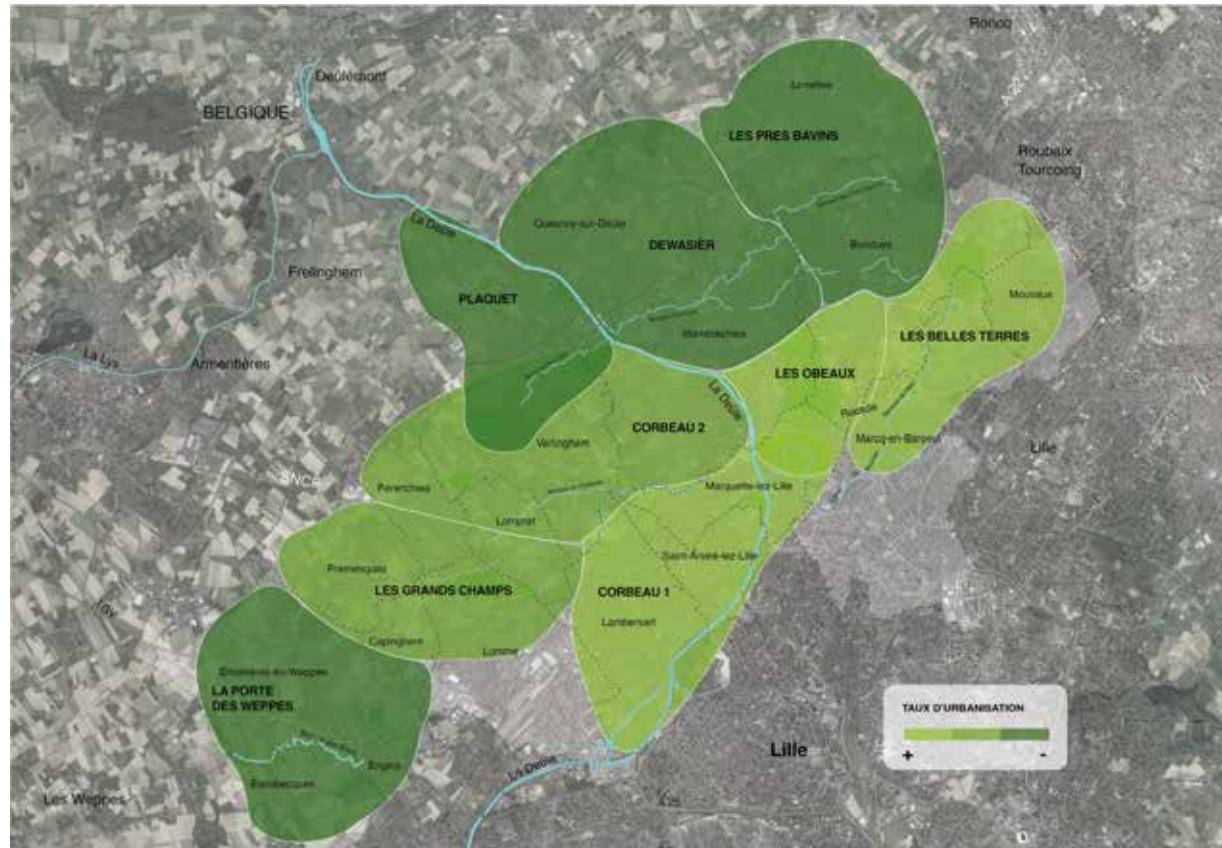




PROPOSITIONS CITOYENNES POUR UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ AUX PRODUITS LOCAUX

- Réaliser une **carte sur l'ensemble des points de ventes** des produits locaux (ventes directes, distributeurs, point relais, etc.)
- **Signaler sur les routes** les points de ventes directes, les horaires et le type de produits vendus.
- Accompagner **les agriculteurs** dans la **création d'événements à l'ouverture** de leur point de vente.
- **Limiter la concurrence** entre systèmes de vente directe et accompagner leur collaboration.
- Favoriser **l'introduction d'aliments locaux dans les cantines** et communiquer sur cette initiative.

ANALYSE DE L'OFFRE ET LA DEMANDE EN FONCTION DU DÉGRADÉ D'URBANISATION



Aire 1	Les Obeaux <i>Wambrechies, Marquette-Lez-Lille, Bondues (+ Lambersart)</i>	Le Corbeau 1 <i>Marquette-Lez-Lille, Saint-André-Lez-Lille, Lambersart</i>	Les Belles Terres <i>Bondues, Mouvaux, Marcq-en-Barœul</i>
Offre	<p>Vente directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ferme de Blandine à Bondues (légumes et œufs en petites quantités œufs) • Ferme du Vinage de Wambrechies et Quesnoy 	<p>Vente directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ferme Grave à Wambrechies • Ferme Lamblin • Ferme bio de Lucie <p>Points de vente :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Talents de ferme, Panier Vert à Verlinghem • Coopérative à Frelinghien, • O'Terra à Auchan • Marché de St-André-Lez-Lille 	<p>Vente directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ferme Cottignie • Ferme Pellegrin • Ferme Droulers • Chez Acquette (horticulteur). • Ferme écomusée « La Jardine Hier » • Little Marcq
Demande	<ul style="list-style-type: none"> • Sur l'avenue du Général de Gaulle à Bondues. • En plein centre de Bondues, proposant un service de boucherie/ poissonnerie et une gamme de produit locaux et bio, qui seraient conseillés par des vendeurs spécialisés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suffisamment de point de vente, mais manque de visibilité. • Projet de future ferme pédagogique au cœur de Lambersart, nouveau point de vente directe. Produits issus de la production sur place. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chez Acquette est proposé comme nouveau point relais. • Demande de vente directe à Marcq-en-Barœul. • La demande d'implantation de point de vente est générale y compris sous forme de distributeurs.

Aire 2	Les Grands Champs <i>Lompret, Pérenchies, Prémesques, Capinghem</i>	Le Corbeau 2 <i>Lompret, Pérenchies, Verlinghem, Wambrechies</i>
Offre	<p>Vente directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Food Court and co (ferme de Hem) en centre-ville à Lompret • Lycée Agricole à Lomme • Ferme Lamblin pour le fromage et les légumes • Ferme Six pour les volailles à Prémesques • Ferme Ruhant, le marché central à Pérenchies 	<ul style="list-style-type: none"> • Contentement général, mais disparités entre communes. • Les habitants de Lompret et de Pérenchies s'approvisionnent peu en vente directe car l'offre et la communication sont insuffisantes. • Les non habitués n'osent pas s'y rendre spontanément.
Demande	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter un distributeur à Pérenchies et à Lomme. • Avec le transfert du Lidl de Pérenchies, certains proposent d'ouvrir un magasin « Bienvenue à la ferme » consacré à la vente de produits locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Base de loisir du Fort.

Aire 3	Les Près Bavins <i>Linselles, Bondues</i>	Dewasier <i>Quesnoy-sur-Deûle, Wambrechies</i>	Le Plaquet <i>Quesnoy-sur-Deûle, Verlinghem</i>	La Porte des Weppes <i>Ennetières-en-Weppes, Englos, Catinghem, Escobecques</i>
Offre	<ul style="list-style-type: none"> Les habitants favorisent la vente directe au point relais. Mise à part à Quesnoy-sur-Deûle, peu de distribution au-delà du secteur car la majorité de la production part en transformation. Les AMAP sont présentes sur le marché. 	<p>Vente directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ferme Dupire à Wambrechies Les habitants s'approvisionnent à Quesnoy-sur-Deûle qui possède une offre très variée (légumes, fruits, viande, farine, lait, œufs...), Différents points de vente : Coopératives, distributeurs, circuits courts (Talents de Ferme, Panier Verts, AMAP) 	<p>Vente directe :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ferme Renard Ferme Dozier Ferme du Vert Galant (rue Wambrechies), Ferme Beghin (rue d'Ypres) EARL de la Drève (Verlinghem). Les habitants se rendent au distributeur le plus proche ou dans des enseignes de grandes distributions dans lesquels se vendent les produits locaux. 	<p>Le pourcentage de production destinée à la vente locale n'est pas suffisant pour alimenter des cantines, et il y a peu de maraîchage.</p> <p><u>Vente directe</u> : aux ferme Vanhee, Weppes en Bio, Ferme Buffles (lait), et ferme Lenglart (légumes).</p> <p>Le magasin la Sablière, au cœur Ennetières-en-Weppes fait le cœur de la commune et vend la production locale.</p>
Demande	<ul style="list-style-type: none"> Proposition d'un nouveau point de vente à la ferme de l'Hôtel. 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre est suffisante. 	<ul style="list-style-type: none"> Quesnoy-sur-Deûle : un distributeur à Gamm'Vert et un au nord de la commune. Réserver un emplacement de vente de produit locaux sur le marché de Quesnoy car la transparence sur l'origine des produits n'est pas toujours évidente. 	<ul style="list-style-type: none"> Au Fort Pierquin. La firme Auchan porte le projet de 6ha réservés à la production maraîchère dont les produits seraient vendus dans leur enseigne. La question reste de savoir qui va cultiver cet espace car il y a peu de maraîchers dans la région.

5. Mobilités, usages et promenades



*« Quel que soit l'usage,
c'est difficile d'en profiter
vraiment, car il y a de
vraies ruptures et des
manques de liaisons entre
les secteurs. »
- un citadin.*



SE DÉPLACER SUR LE TERRITOIRE DES PORTES DES BELLES TERRES

- L'usage de la **mobilité douce** participe au **sentiment d'appartenance** au Parc des Portes des Belles Terres
- Le **manque d'infrastructures sécurisées et d'itinéraires de promenades** nuisent aux déplacements (les applications mobiles GPS comme Waze augmentent la circulation).
- Le **manque de transport en commun** entre communes du territoire (souvent une circulation en étoile vers Lille).
- L'usage de la **voiture** amènent les citadins à délaisser le territoire pour une **mobilité vers des espaces naturels plus lointaine** (Forêt de Phalempin, Belgique, Flandres, Mer du Nord, etc.).
- Souhait de parcourir des distances **sans interruption**.

LES VÉLOS, LES PIÉTONS, LES CHEVAUX... UNE COHABITATION DIFFICILE

⊕ *Le vélo : un moyen de transport très apprécié...*

- **Avantage écologique et économique**, favorisé pour découvrir le patrimoine de la région.
- Permet **d'ouvrir le territoire** en direction de la Belgique, de Warneton, d'Armentières, de Deulémont, des Flandres (mont des Flandres), de la campagne des Weppes, et de l'attractivité métropolitaine (Lille, Tourcoing, Roubaix, etc.).
- L'approvisionnement en **produits locaux** est effectué **à vélo** pour des trajets allant **jusqu'à 15 km.**



⊖ dont l'usage est freiné par le manque de sécurité.

- Le **manque de pistes cyclables** et leurs discontinuités, limitent les déplacements.
- Leur mauvais entretien et **les ornières sur les chemins** le long des champs encouragent les cyclistes à utiliser **les routes**.
- La cohabitation **vélo-voiture** est difficile et **dangereuse** sur les pistes cyclables non séparées.
- Celle du **vélo-piéton** est rendue difficile par l'augmentation de la **fréquentation** des pistes cyclables le **week-end** (notamment sur les bords de la Lys et de la Deûle).

Le cheval : un usage modéré.

- Beaucoup de centres équestres dans les régions agricoles (Linselles, Bondues, Verlinghem, Weppe), mais **peu de chemins pour pratiquer l'équitation**.
- Pratique difficile sur les chemins fréquentés et le long des routes qui rendent la maîtrise du cheval difficile.

PROPOSITIONS CITOYENNES POUR FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES

- **Séparer les pistes cyclables de celles des piétons et des cavaliers par des petites haies au sol ou créer des chemins différents.**
- **Cet aménagement** doit être **bien pensé et signalé**.
- Entretenir et **résorber les discontinuités des pistes cyclables** et aménager des passerelles pour **sécuriser** le passage des fractures urbaines.
- **Réguler la vitesse des véhicules** motorisés lorsque ceux-ci côtoient des pistes cyclables.
- **Concerter les agriculteurs** sur l'aménagement des routes pour prendre en considération **la largeur des nouveaux engins** et des outils agricoles.

LA PROMENADE EN CAMPAGNE : ITINÉRAIRES LACUNAIRES ET MANQUE D'INFORMATIONS

- Très appréciée : il n'est **pas nécessaire d'aller loin** pour être dans la nature.
- Freinée parfois par les **fractures urbaines**.
- Valoriser les chemins existants : les **sécuriser, les signaler et communiquer** sur leurs **tracés et leur statut**.
- **Manque de sécurité** lors des **jours de chasses**. Les agriculteurs rappellent que ces derniers louent les chemins agricoles et sont autorisés à s'y rendre.
- **L'expansion urbaine** est une source d'inquiétude majeure. L'augmentation des constructions **nuisent aux promenades** et aux paysages.
- Souhait de **chemins non bitumés** pour palier à la forte urbanisation du territoire.

LE RESPECT DES TERRES AGRICOLES ET DE LA BIODIVERSITÉ

- Les **habitants sont conscients de leur environnement rural** et ne se promènent pas à travers les champs.
- Ils se **promènent le long des becques** qui restent des espaces propices à l'observation de la biodiversité, notamment des oiseaux.
- Cependant, les **déchets sauvages** et les **incivilités** se multiplient.

→ *Sentiment d'être obligé d'enfreindre quelques règles à cause du manque :*

- **De chemins** et de leur entretien (ornières, états des routes bitumées, arbres, déchets, barrières, chaînes).
- **D'information** sur le rôle des **bandes enherbées**, et sur le **statut juridique** du chemin : les barrières questionnent plus qu'elles ne renseignent.
- D'une **bonne signalétique** et d'une **cartographie complète** et à jour.


« Nous ne marchons pas pour le plaisir de détériorer les champs.

Il n'y a pas toujours d'évidence entre le chemin privé et le chemin public. »
- un citadin


« Il est important de savoir qu'il peut être dangereux de se promener lorsque nous traitons nos cultures. [...] C'est pour cela qu'il faut délimiter le terrain des agriculteurs et les parties pour la promenade. On pourrait aussi choisir les jours et des horaires ouverts à la promenade. Mais, nous, on préfère quand même que la promenade reste sur les chemins communaux, c'est plus sécurisé. »
- un agriculteur.



« Pour nous les chemins de balades peuvent parfois être des chemins privés ou appartenant à nos parcelles. Ils sont donc notre outil de travail, mais nous comprenons également le désir des gens de s'y promener ».
- un agriculteur

PRENDRE EN COMPTE LES RÉALITÉS DU MONDE AGRICOLE

- La **pollution et les déchets** jetés dans les champs peuvent amener l'industriel à **refuser la benne de récoltes**. Si les agriculteurs reconnaissent que c'est le fait de peu de promeneurs, ils saluent **la présence d'associations** qui respectent la nature et nettoient le secteur.
- Les agriculteurs n'opposent pas de réticence à la promenade, si les citadins **respectent les cultures et les bandes enherbées**.
- Les nouveaux arrivants consomment la campagne **sans notion de propriété privée**.
- En empruntant les champs, **les citadins et leur chiens ne respectent pas toujours le travail agricole** et se mettent également **en danger** (pesticides, outils agricoles, etc.) et cela engage la responsabilité des agriculteurs.

PROPOSITIONS CITOYENNES POUR ADAPTER LA PROMENADE AU MONDE AGRICOLE

- Motiver la promenade avec des **marches à thème** passant à travers des **espaces verts et des fermes** et accompagner de **panneaux informatifs et ludiques**.
- Dynamiser l'offre de promenade en créant **un réseau de boucles** entre les différentes communes pour faire **un grand maillage** sur le modèle du réseau « Point nœud » en Flandres.
- Mettre un **référent chemin** dans chaque commune pour communiquer et répertorier les promenades existantes.
- Mettre en place des **gardes champêtres** pour assurer le déroulement des **récoltes de mai à août** et pour **informer les citadins sur les cultures**.
- Mettre des filets à l'entrée des communes, comme en Belgique, et augmenter le nombre de **poubelles**.
- Aménager des **espaces réservés à la promenade canine** en liberté.

PROPOSITIONS CITOYENNES SUR LES VÉHICULES MOTORISÉS

- **Contrôler l'usage de la voiture, des motos et des quads sur certaines plages horaires ou le dimanche** pour sécuriser et réduire les nuisances sonores.
- **Réguler la circulation et les stationnements** des véhicules citadins sur les routes de campagnes pour garantir le **passage des engins agricoles**.
- Aménager des **parkings en harmonie avec le paysage**, pour faciliter l'accès aux lieux d'attractivités sans pour autant favoriser l'usage de la voiture au détriment des mobilités douces.



« Il y a souvent des conflits d'usages entre le piéton, le vélo, le cheval et la voiture. Des conflits d'usages dans l'espace, mais aussi dans le temps. On pourrait imaginer neutraliser la voiture sur les chemins communaux et sur les routes de temps en temps, comme c'est le cas le dimanche pour l'Avenue de l'Hippodrome. »
- un citadin

PISTES D'ACTIONS POUR PRÉSERVER ET AMÉNAGER LES CHEMINS

- **Communiquer aux habitants l'offre d'itinéraires existants** à partir de cartes, de newsletter, de réunions d'information, et dans les lieux stratégiques (gare, marché, mairie, centre scolaire, etc.)
- Informer sur les bonnes pratiques dans les supports communaux et in situ (panneaux).
- Signaler les usages par des **panneaux et de la signalétique au sol**
- Assurer un service d'entretien des chemins et de propreté des chemins.
- Communiquer sur les déchetteries et les points de recyclage.
- Prévoir des poubelles dans les aménagements.

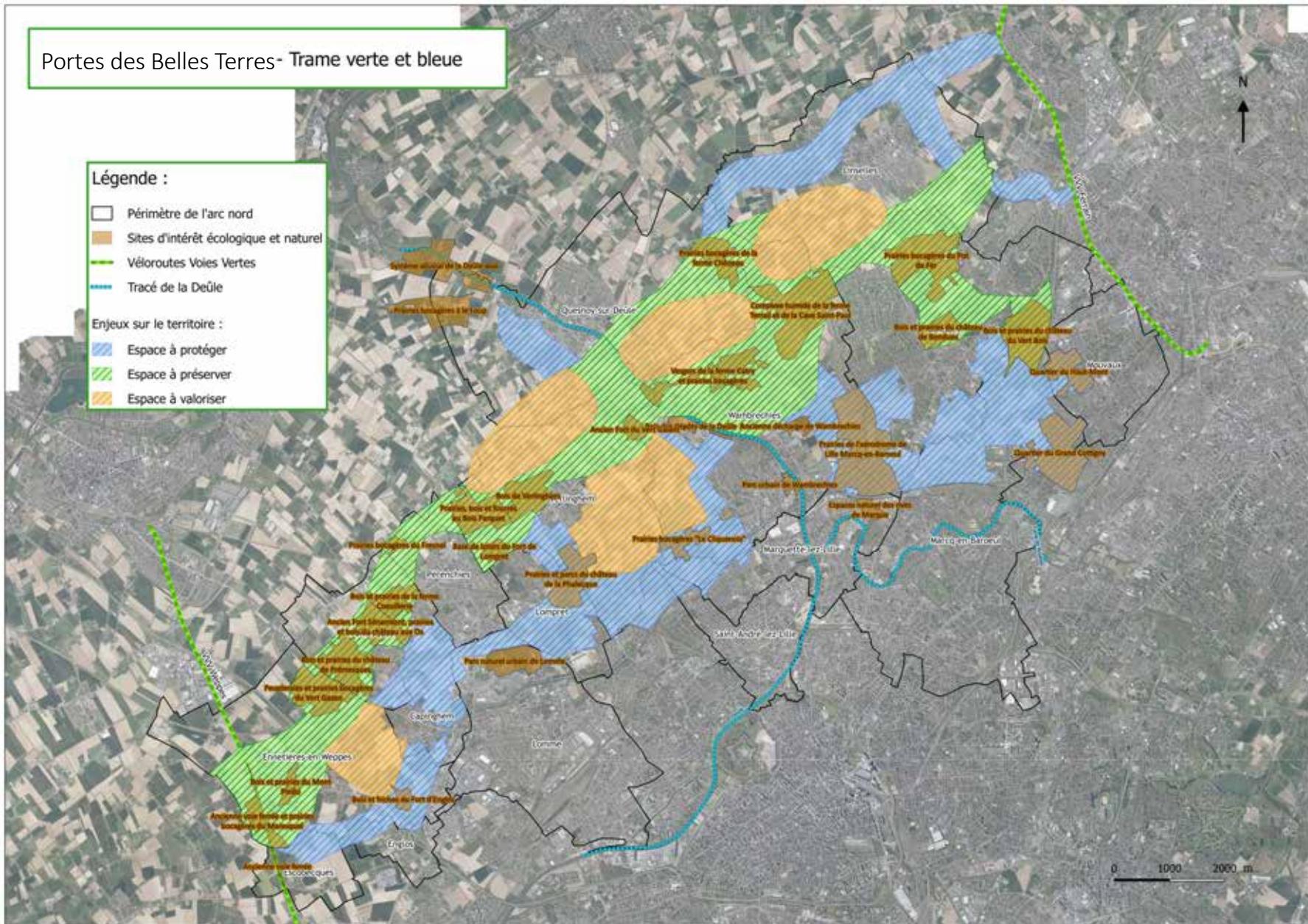
6. La Trame verte et bleue, l'ossature des Portes des Belles Terres



*« C'est tout le territoire
qui est à valoriser. »*
- citadins



Portes des Belles Terres - Trame verte et bleue



LE CENTRE DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- La Trame verte et bleue forment **les « Communs » à préserver** et sont fédératrices du territoire.
- Les habitants souhaitent que le **patrimoine rural, culturel** (forts et parcs) et **naturel** soient rendus au public, **déprivatisés** et **accessibles à tous**.
- Participent à **l'identité** et au sentiment d'appartenance des Portes des Belles Terres.
- Motivent la **majorité des déplacements**.

LA TRAME BLEUE, UN CADRE AGRÉABLE...

- **Très fréquentée** parce que globalement **bien aménagée**. Le cadre agréable des cours d'eau offre de « *superbes lieux de balades* ».
- Concentre **de nombreuses activités et services**.
- Est compris dans « ***Le Carré bleu*** » : une **boucle de 90 km** reliant les cours d'eau de la Métropole : La Deûle, la Lys, le canal de Bossuit-Kortrijk, l'Escaut et le canal d'Espie.
- Un **tourisme métropolitain** et une grande concentration de cyclistes.

INÉGALEMENT AMÉNAGÉ...

- **L'aménagement reste inégal** en fonction des communes et le **manque de passerelles** nuit à la fluidité d'accès et à la fréquentation (qui augmente fortement le week-end).
- Les habitants des Portes des Weppes se rendent peu sur le bord de la Lys et de la Deûle car ils ont le sentiment d'avoir un environnement naturel de proximité suffisant.

LES CITADINS : LES BECQUES, À PRÉSERVER OU À AMÉNAGER ?

Pour :

- Le désir des citadins **oscille entre chemin d'usage et milieu à préserver**.
- Les becques de Breux, Dewasier et du Corbeau, sont inégalement entretenues.
- Promenades très appréciées, propices à **l'observation de la faune et la flore**. Les **habitants** souhaitent voir cet atout du patrimoine **accessible à tous sans nuire à l'agriculture ni à la biodiversité**.

Contre :

- Caractère « **tampon** » pour la biodiversité qu'il faut préserver et **interdire d'accès**.
- Potentiel de sensibilisation de la population à l'environnement.
- Malgré les livrets de communication des communes, **les habitants** ne sont **pas toujours conscients** de leur caractère privé.

LES AGRICULTEURS : LES BECQUES NE SONT PAS DES LIEUX DE PROMENADE

- L'urgence est **d'entretenir les becques** face aux dégâts créés par les **facteurs naturels** (rats musqués et érosion), mais aussi par le **passage des promeneurs et des cavaliers**, et de la pollution humaine.
- Les agriculteurs sont unanimes : **les becques ne sont pas des lieux de promenades**. Attenantes aux champs et aux bandes enherbées, elles sont **une propriété privée** et possèdent **une utilité professionnelle** (drainent les champs et protègent des excès d'épandage).



« L'hypothèse émise d'une promenade par un chemin le long des becques n'est pas valable, car cet espace appartient aux champs attenants. »
- un agriculteur.

PROPOSITIONS CITOYENNES POUR OPTIMISER LES PROMENADES LE LONG DE LA TRAME BLEUE

- Aménager la **becque de Breux** pour lier **Ennetières-en-Weppes et Englos**.
- Implanter des **panneaux** sur **les espèces, les écosystèmes et la fragilité des becques**.
- Aménager les **deux côtés de la Deûle de manière égale** pour réguler la fréquentation et **aplanir les discontinuités d'aménagement**.
- Aménager **les chemins le long des voies bleues** en répartissant les usages.
- **Rouvrir le passage de l'écluse** pour permettre des **boucles pédestres** et réguler la fréquentation.
- Rendre la **voie bleue navigable** :
 - Relier Lille ou Armentières par des **navettes fluviales** ;
 - Développer l'offre **d'activités nautiques** (promenade en petits bateaux, paddle et canoé).

LES SITES VERTS À VALORISER

Site Vert	Usage	Aménagement
Projet de la bergerie (Quesnoy-sur-Deûle)	<ul style="list-style-type: none"> Ce site fait l'objet d'une confusion générale sur son projet d'aménagement (depuis 20 ans) : construction d'une piscine, de descente en kayak, ou de plan d'eau, le projet est devenu abstrait aux yeux des habitants et manque de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Un certain consensus se dégage autour du projet d'en faire une piscine communale qui résoudrait la nécessité d'aller jusqu'à Saint-André-Lez-Lille (peu accessible), à Herlies ou jusqu'en Belgique. Le débat reste important et devrait faire l'objet d'une concertation autour des engagements environnementaux et le respect des écosystèmes.
Le Petit Candi (Quesnoy-sur-Deûle)	/	<ul style="list-style-type: none"> A réaménager en installant des bancs et des aires de jeux ou de pique-nique pour les enfants.
Les quatre Bonnier (Quesnoy-sur-Deûle)	<ul style="list-style-type: none"> Ancienne décharge, ce site possède un chemin d'usage appelé « chemin du loup » qui témoigne de la nécessité d'aménager ce lieu, pour le moment trop dangereux et peu agréable. 	<ul style="list-style-type: none"> A relier au Petit Candi.
Le bois de la Chanterelle (Verlinghem)	<ul style="list-style-type: none"> Peu connu des autres habitants du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> Souhait d'une meilleure communication entre communes.
Le fort du vert Galant (Verlinghem)	<ul style="list-style-type: none"> Peu pratiqué car rarement ouvert et difficile d'accès pour les piétons et les vélos car la route y est trop dangereuse. Le prix d'entrée jugé excessif. 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la communication événementielle et développer l'activité culturelle du lieu, en créant une balade autour de l'histoire du fort. Sécuriser le lieu et le déprivatiser pour le rendre libre d'accès sur de grandes plages horaires. Rendre l'accès en mobilités douces plus sécurisé en développant des pistes piétonnes et cyclables séparées de la route qui le relierait au Tram-Train de Wambrechies
Parc du Septentrion (Marcq-en-Barœul, Bondues)	<ul style="list-style-type: none"> Privé et payant 	<ul style="list-style-type: none"> Souhait d'être ouvert à tous et mieux entretenu. Des animations pour les enfants pourraient y être proposées.
Château et parc du Hautmont (Mouvaux)	/	<ul style="list-style-type: none"> L'accès au Parc doit être aménagé pour ne pas passer au milieu des lotissements, ce qui génère un sentiment de gène pour les promeneurs.

Site Vert	Usage	Aménagement
Base de loisir du Fort (Verlinghem)	<ul style="list-style-type: none"> • Elles sont moins fréquentées parce que moins mises en valeur et plus difficiles d'accès car interdite aux vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> • A aménager
Base de Loisir de Pérenchies		/
Base de loisir de Prémesques	<ul style="list-style-type: none"> • Elle est appréciée pour les installations pour enfants et pour le footing, mais certains pensent en avoir « fait le tour » et la délaissent pour le parc Mosaïc de Houplin-Ancoisne. 	/
Base de loisir de Lompret	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier pour son aménagement et son offre de loisir (patinoire, espace pour les enfants). Elle est peu fréquentée et c'est ce qui en fait l'intérêt, en rendant le site esthétique et préservé. 	/
Parc naturel de Lomme	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants y déplorent les caravanes en nombre et le manque d'entretien de cet espace très artificialisé et peu végétalisé. L'accessibilité n'est pas non plus évidente car il est impossible de s'y garer. 	/
Fort Pierquin (Ennetières-en-Weppes)	<ul style="list-style-type: none"> • Ce site est peu engageant à la visite car il est trop dangereux et n'est ouvert que deux fois an pour des visites guidées. La gestion de cette propriété communale a été déléguée à une association qui réserve le lieu à la chasse et à la conservation de la végétation et de la biodiversité. • Souhait de pouvoir s'y promener. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il fait l'objet de différents projets : planter une ferme en permaculture ou aménager un sentier pédestre autour du fort pour profiter de ce site d'exception. • Le cadre culturel pourrait aussi être développé à travers la programmation de concert, d'animation, de journées découvertes, etc.
La Sablière (Ennetières-en-Weppes)	<ul style="list-style-type: none"> • Ce terrain peu connu, voué à la construction est rattaché à la commune d'Ennetières-en-Weppes. Pour les habitants, il est un site d'exception (présence d'espèces remarquables dont un arbre d'essence chinoise qui n'a pas été taillé depuis 300 ans). 	<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants souhaiteraient le rendre accessible à l'ensemble du territoire.

OUVRIR AU PUBLIC DES ESPACES VERTS AUJOURD'HUI PRIVÉS OU PEU ACCESSIBLES

- L'étang Agache de Pérenchies
- Espace Bellevue à Pérenchies
- Le château de Villers à Lompret, son parc très boisé et ses arbres remarquables.
- Rendre accessible le Triangles des Rouges Barres à Marcq-en-Barœul
- Déprivatiser le golf des Flandres à Marc-en-Baroeul
- Le parc de la Deûle,
- Le colombier à Wambrechies, Futur site vert sur le terrain de foot
- Le Petit Candi (Quesnoy-sur-Deûle)
- Le petit chemin du Cheminet (Quesnoy-sur-Deûle)
- Les Quatre Bonniers (Quesnoy-sur-Deûle)
- Parc de Robersart (Wambrechies)

PISTES D'ACTIONS

- L'aménagement des sites verts doit s'effectuer en parallèle **d'un travail sur leur accessibilité**.
- Les relier ensemble doit donner lieu à la **création de boucles de promenades** favorisant la **mobilité douce**.
- **Aménager les sites verts** en installant des **terrains de pétanque, des bancs, des aires de pique-nique, des aires de jeux, des poubelles...**
- Organiser des **événements publics** sur l'environnement, la faune, la flore...

L'AÉRODROME ET LES MUCHAUX : LES « PORTES » DES BELLES TERRES

- ⊕ • Cités comme « **poumons verts** » du territoire, ces sites sont caractérisés par la **co-présence d'activités pédagogiques et agricoles** entre périurbain et cultures agraires ; événements et activités de loisir sur le site de l'aérodrome (montgolfière, baptême de l'air, fête de l'aérodrome...).
- Ils permettent de faire le lien avec les berges de la Deûle et représentent une **porte d'entrée vers la campagne**, jusqu'à la Belgique.



« Un espace vert comme celui-là manque cruellement à Bondues, c'est la raison pour laquelle nous nous y rendons et en profitons, tout particulièrement avec les enfants. »
- un citadin.

L'AÉRODROME ET LES MUCHAUX : LES « PORTES » DES BELLES TERRES

- ⊖ • Victimes de leur **manque de visibilité**, ils ne sont pas connus de tous et **inégalement fréquentés**.
- **L'accès** y est difficile est **dangereux à pied**.
- Il manque de **pistes cyclables** et de **stationnements** pour éviter les embouteillages ou les parkings sauvages dangereux pour les piétons et qui **nuisent à la beauté du paysage**.



« Il ne m'est jamais venu à l'esprit de me promener à l'aérodrome, car quand je passe sur la rocade Nord, je vois seulement les avions. »
- un citadin

UN POTENTIEL ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

- Les **terres partagées** avec **les agriculteurs** imposent de nombreuses **contraintes**. Leur engagement envers **une culture durable** doit être **communiquée**, afin d'informer les citadins et d'encourager un **respect mutuel**.
- Ils **symbolisent le lien entre les communes urbanisées** et leur **ancrage dans un territoire plus rural**, caractéristique des Portes des Belles Terres.
- Souhait de voir ces **sites conservés, préservés** et accompagnés.
- Développer un **circuit pédestre** avec des **panneaux** indiquant **les espèces et les cultures**, afin que les parents puissent interagir avec leurs enfants.



« Il est important que ce secteur acquière une vraie utilité économique et sociale. Utilité économique pour les agriculteurs, pour qu'ils puissent y vivre et travailler dans de bonnes conditions ; pour que le patrimoine rural et le bâti soient bien mis en valeur. [...] Si on veut éviter que ces territoires deviennent la proie du développement urbain, il faut vraiment qu'ils retrouvent un rôle économique et social. »
- un citadin.

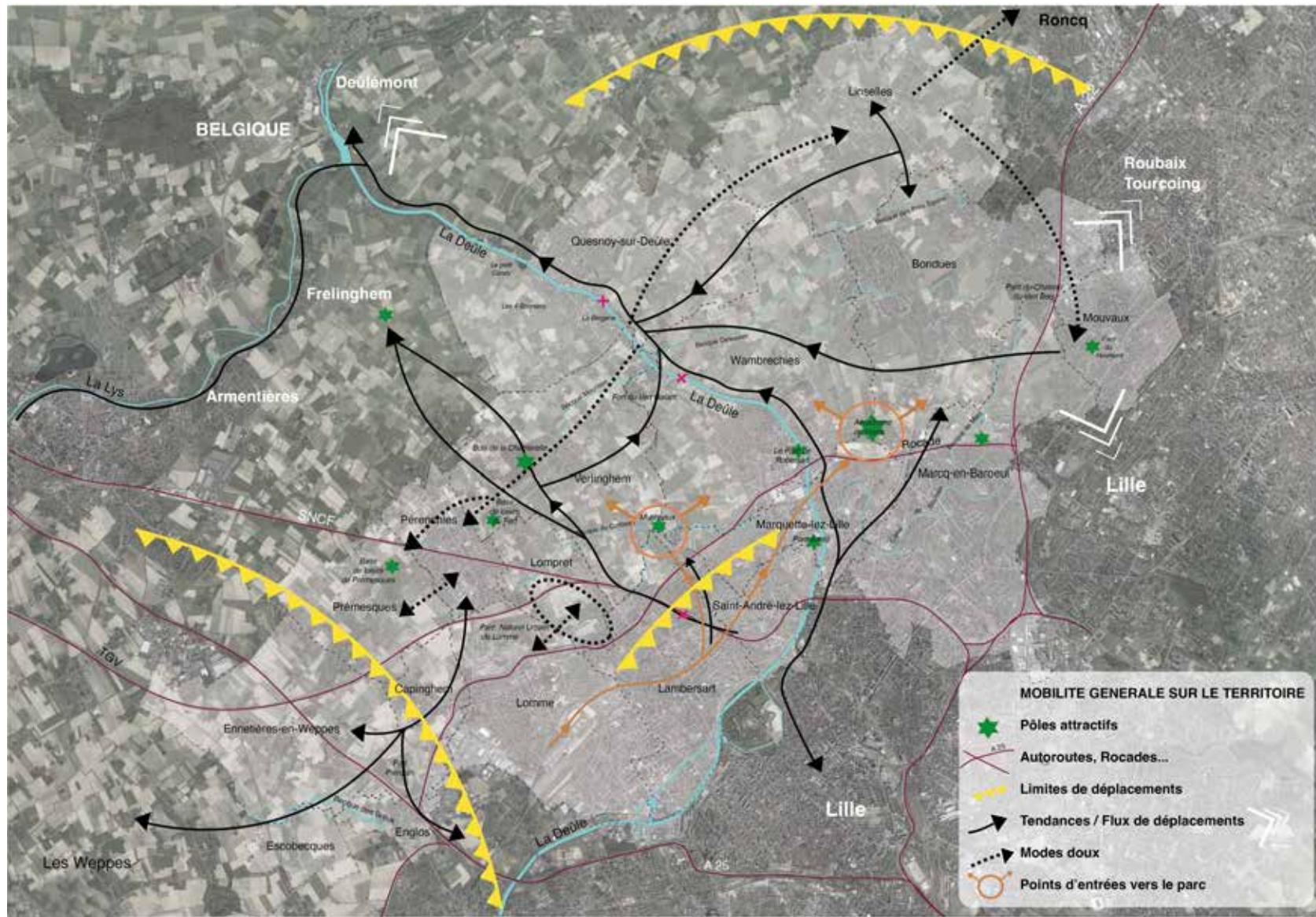
7. Le périmètre « vécu » des Portes des Belles Terres



UN TERRITOIRE COHÉRENT AVEC LA RÉALITÉ VÉCUE

- Les **limites communales** sont **peu conscientisées** lors des déplacements.
- La trame territoriale **responsabilise** les citoyens sur les **Communs**. La **protection** de cet **environnement mixte** entre campagne et ville **fédère** le territoire.
- L'**identité agricole** et la **biodiversité** participent au **sentiment d'appartenance**. Les spécificités de la campagne lilloise et du Nord (59), font également parti de l'identification au territoire
- Il en découle une **attention particulière** aux **enjeux économiques** et à ceux de **l'alimentation**.
- Un sentiment encore **freiné** par les **mobilités dangereuses** et les **fractures urbaines** et le **manque d'information** et de **communication**.

LES PRINCIPAUX FLUX DE DÉPLACEMENT DÉCRITS PAR LES HABITANTS



VERS DE NOUVEAUX HORIZONS ?

*Les sites verts cités par les habitants **au-delà du périmètre** des Portes des Belles Terres :*

- La Fermes aux ânes de Frelinghien
- Le Parc Mosaïc de Houplin-Ancoisne
- Le parc animalier « Les Compagnons des saisons » à Villeneuve-D'ascq
- Le parc du Bois Leurent à Roncq (pour lequel il manque une piste cyclable entre Linselles et Roncq)

LES PIÈCES AGRICOLES : ENTRE COHÉRENCE ET DÉSIR D'OUVERTURE

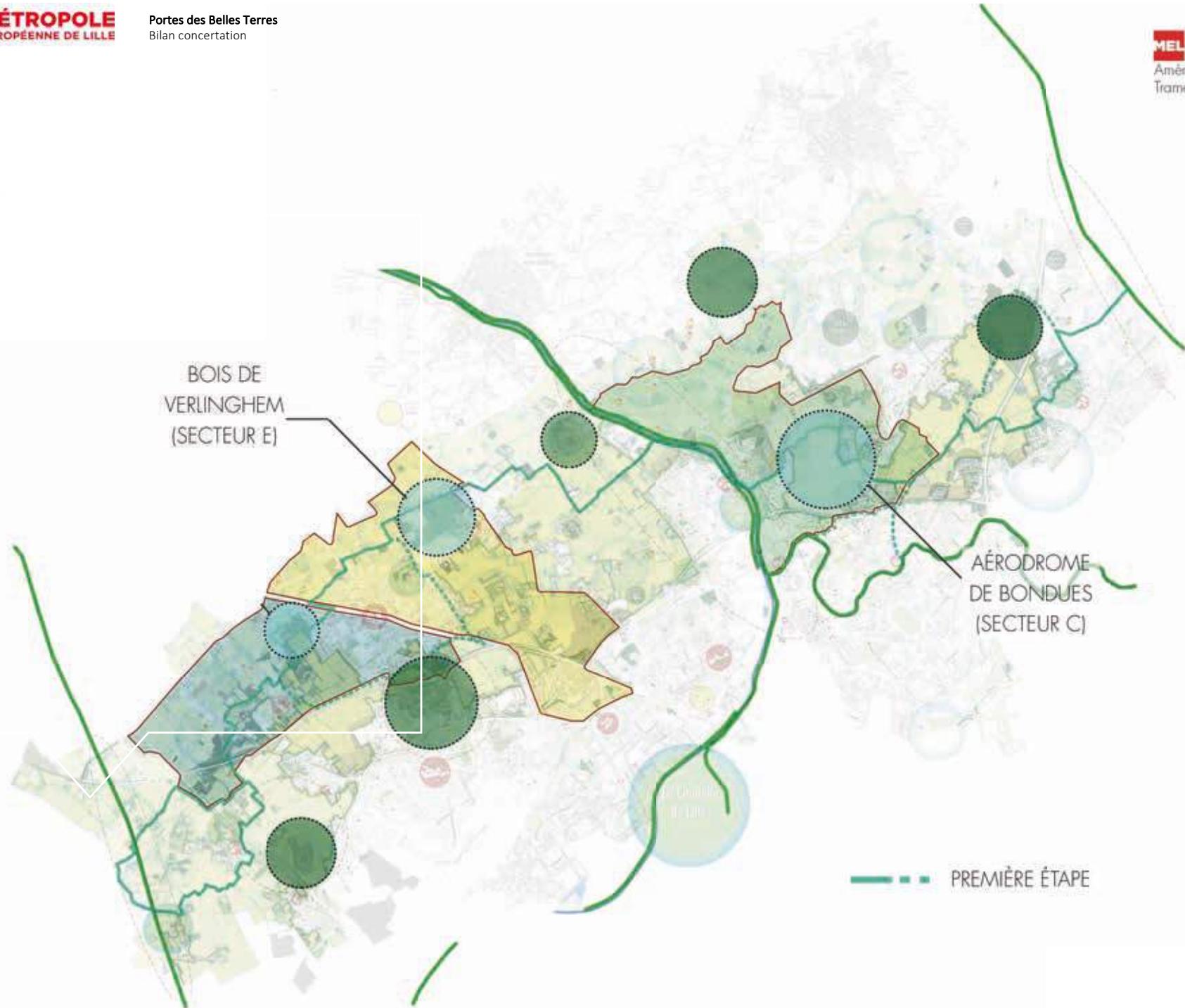
- **Les Près Bavins** qui regroupent Linselles et Bondues restent fidèles à l'espace vécu décrit dans l'analyse, auxquels on peut y ajouter une **ouverture vers Roncq et le Parc du bois Leurent**.
- **Les Belles Terres** se calquent sur la réalité du territoire : Mouvaux et Marcq-en-Baroeul présentent des sites verts et une offre de loisir appréciés des habitants du Parc des Belles Terres tout en étant séparés par la fracture urbaine de l'autoroute et la Rocade Nord-Ouest.
- Le territoire **Dewasier** qui concentre le noyau du territoire articule Quesnoy-sur-Deûle et Wambrechies autour de la voie bleue (la Deûle).
- L'aérodrome de loisir reste un point d'articulation des **Obeaux**. Il est davantage développé entre Wambrechies et Bondues ce qui permet aux communes Est de rejoindre la voie bleue et l'Ouest du territoire. Et il est moins usité entre Marquette-Lez-Lille et le reste du territoire tant la Rocade Nord-Ouest et l'accès à l'aérodrome par le sud est peu agréable.
- Les Muchaux restent un nœud central du territoire du **Corbeau** qui fut divisé en deux pour les concertations, mais donne l'esprit de cette porte entre la campagne et la ville, articulant Lambersart, Lompret, Saint-André-Lez-Lille, Marquette-lez-Lille, Wambrechies et Verlinghem.

LES PIÈCES AGRICOLES : ENTRE COHÉRENCE ET DÉSIR D'OUVERTURE

- Le territoire du **Plaquet** qui couvre Verlinghem et Quesnoy-sur-Deûle **s'ouvre vers Frelinghien**, qui possède le point de relais au Panier Vert et s'étend le long de l'axe principale des mobilités du territoire dessinée par la voie bleue entre la Deûle et la Lys.
- Les **Grands Champs** avec Pérenchies, Prémesques et Lompret **tendent vers Verlinghem et Frelinghien**.
- Les habitants du territoire des **Portes des Weppes** se satisfont de leur territoire tout en continuant de se promener dans la campagne Ouest, notamment à vélo, et sur les autres lieux de loisir. On peut y rajouter **une ouverture vers les Weppes**.
- En regroupant les communes situées au sud de la Rocade Nord-Ouest et des fractures urbaines, on peut mettre à jour un nouvel ensemble : Lomme, Lambersart, Saint-André-Lez-Lille et Marquette-Lez-Lille, **plus urbanisé et proche de l'attractivité lilloise**.

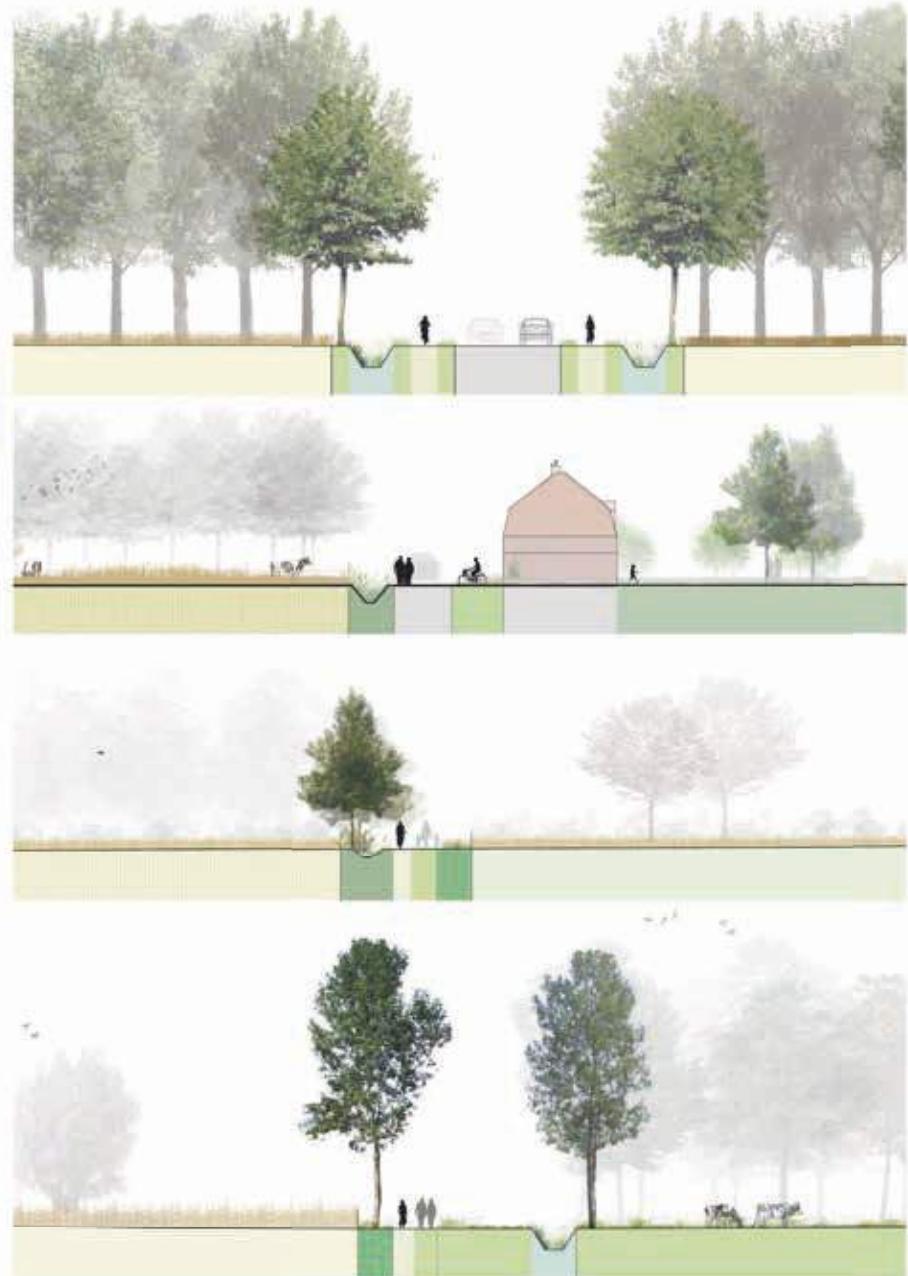
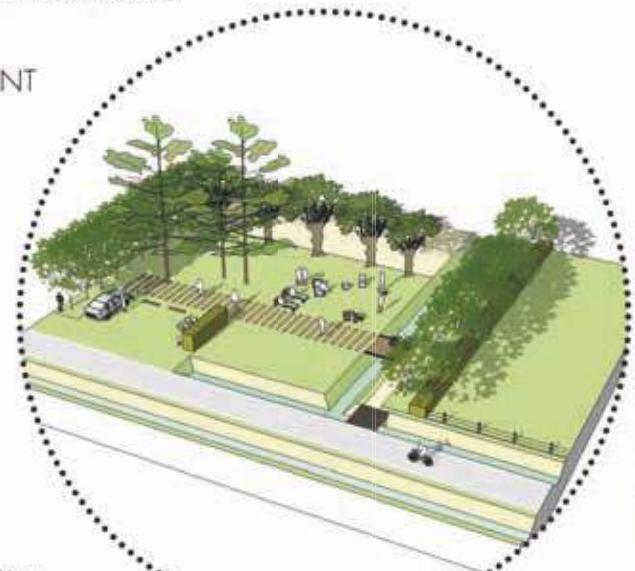
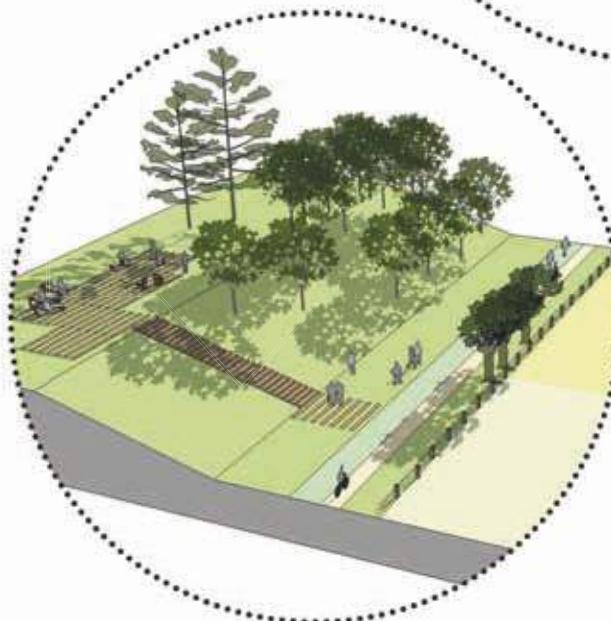
8. Les premières actions opérationnelles





>> AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PARC

CHARTE D'AMÉNAGEMENT



>> AFFIRMER L'IDENTITÉ DU PARC

MATÉRIAUX DE SOL



SIGNALÉTIQUES ET BARRIÉRAGE



ASSISES



PLANTATIONS



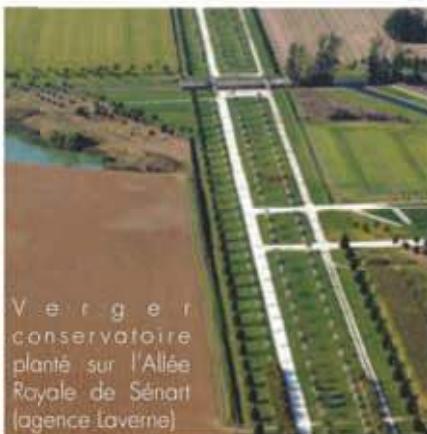
Bernard Vast un des passionnés d'arboriculture devant les plantations de pommiers anciens fournis par la pépinière Puille.
(Zac Intercampus Amiens, agence Laverne)



Le verger conservatoire est un espace fédérateur dans lequel on peut venir cueillir des pommes et faire vivre notre patrimoine végétal qui se raréfie avec le changement climatique.

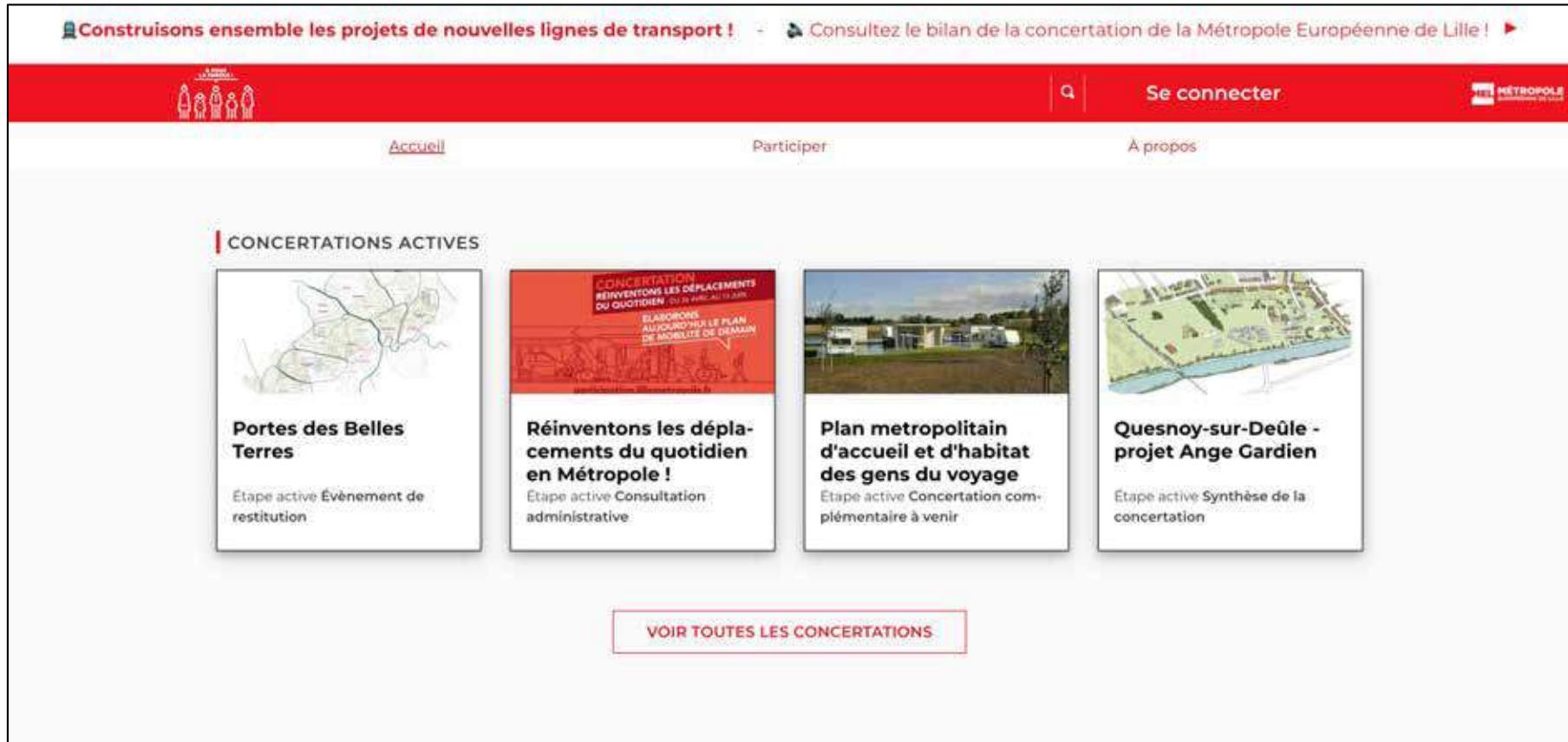


René Stievenard, le coordinateur du Centre Régional de Ressources Génétiques des Hauts-de-France.



Verger conservatoire planté sur l'Allée Royale de Sénart (agence Laverne)

9. Accéder aux synthèses et bilans et rester informés sur la concertation



The screenshot shows the website's header with two main calls to action: 'Construisons ensemble les projets de nouvelles lignes de transport !' and 'Consultez le bilan de la concertation de la Métropole Européenne de Lille !'. Below the header, there's a red navigation bar with icons for users, a search bar, and links to 'Se connecter' and 'MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE'. The main content area is titled 'CONCERTATIONS ACTIVES' and features four project cards:

- Portes des Belles Terres**: Shows a map of the area and an event icon. Status: 'Etape active Évènement de restitution'.
- Réinventons les déplacements du quotidien en Métropole !**: Shows a red banner with the project name and a small image of a modern building. Status: 'Etape active Consultation administrative'.
- Plan métropolitain d'accueil et d'habitat des gens du voyage**: Shows a photo of a campsite. Status: 'Etape active Concertation complémentaire à venir'.
- Quesnoy-sur-Deûle - projet Ange Gardien**: Shows a map of the project area. Status: 'Etape active Synthèse de la concertation'.

At the bottom of the section, there's a red button labeled 'VOIR TOUTES LES CONCERTATIONS'.

<https://participation.lillemetropole.fr>



Merci aux communes pour leur investissement dans ces ateliers.

**MERCI AUX HABITANTS, DONT LES AGRICULTEURS,
POUR LEUR PARTICIPATION ACTIVE !**

Merci à la Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais pour son soutien
à la mobilisation du monde agricole.

© Crédits photos : Sarah Langinieux-Cityside

